

Mairie



MAROLLES
EN HUREPOIX

Info *Marolles* Mag

Le magazine d'information de notre ville

N° 38 - Janvier 2021



Bonne et heureuse année 2021

**Création d'un conseil municipal
des enfants**

p.7



Interview de Rose Grivaz

p.7



Le développement durable

p.24





MAIRIE

1 avenue Charles de Gaulle - 91630 Marolles-en-Hurepoix

☎ 01 69 14 14 40

📠 01 69 14 14 59

✉ mairie@marolles-en-hurepoix.fr

🌐 https://marolles-en-hurepoix.fr

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
Mercredi et samedi : 8h30 à 12h

Horaires d'ouverture du CCAS

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h



SOMMAIRE

*Campagne de dépistage COVID-19 (Tests antigéniques avec résultats en 20 minutes)
le samedi 16 janvier à la salle des fêtes.*

 Édito	p 3	 Associations	p 18
 Comptes-Rendus des Conseils Municipaux	p 4	 Tout s'explique	p 24
 Qualité de vie, environnement et sécurité	p 4	 État-civil	p 25
 Vie de la commune	p 6	 Tribunes	p 25
 Culture et loisirs en images	p 8	 Numéros utiles	p 26
 CCAS et Résidence du Parc	p 10		
 Médiathèque	p 13		
 Manifestations à venir	p 14		
 Scolaire et périscolaire	p 15		
 Sport	p 16		

Responsable de la publication : **Mairie de Marolles-en-Hurepoix.**
 Directeur de la publication : **Georges JOUBERT.**
 Responsable de la communication : **Francis PREUD'HOMME.**
 Service communication : **Cécile ENAUT et Mathilde JOUAUDIN.**
 Réalisation : **Sandra CAUDRON.**

Imprimeur : **IMPRIMERIE ROCHELAISE**  certifiée Imprim'vert.
 Cet imprimé est certifié PEFC™ 10-31-1240.

Photo 1^{ère} de couv. : vœux de Monsieur JOUBERT, maire de Marolles-en-Hurepoix.
 Photo 2^{ème} de couverture : campagne de dépistage COVID-19 à la salle des fêtes.
 ©Photos images libres de droits Freepik et Pixabay.

Les textes doivent être fournis par mail (communication@marolles-en-hurepoix.fr) ou sur clé USB et les photos numériques en format jpg haute résolution. Les photos en épreuve imprimante ne seront pas acceptées.
 Date limite de remise des articles pour le prochain bulletin : **12 mai 2021.**





Marollaises, Marollais,

En raison de la situation sanitaire, la cérémonie des vœux prévue le 8 janvier 2021 a été annulée, mais j'ai souhaité garder ce moment de communication particulier entre le Conseil Municipal et la population, et je vous propose donc cet édito qui reprend la trame du traditionnel discours.

L'année 2020 restera, quoiqu'il arrive, une année singulière qui sera gravée dans la mémoire collective pour longtemps. Qui d'entre nous pouvait imaginer, il y a un an, un tel scénario digne d'un film catastrophe ? L'arrivée du coronavirus appelé Covid19 l'aura marquée d'une empreinte indélébile.

Année noire par le nombre de malades, de décès, liés à la Covid 19 qui a déferlé sur notre pays de façon particulièrement violente, obligeant nos autorités à imposer un premier confinement de mars à mai et un second en novembre-décembre.

Année noire par les conséquences de ces confinements sur notre économie et plus particulièrement pour les commerces qui, malgré les aides, ont été placés dans une situation catastrophique.

Pour les activités culturelles, sportives et festives, l'année noire vire à l'année blanche de toute activité. La vie sociale a été stoppée net, alors qu'habituellement, c'est l'une des richesses de notre commune tant le nombre d'animations culturelles ou sportives est important.

Toutes les manifestations annulées vont avoir des répercussions sur le fonctionnement des associations pour les années à venir. Nous les accompagnerons.

*Espérons que l'arrivée des vaccins puisse inverser la tendance et que notre société retrouve ses marques. Ni les visioconférences, ni le télé-travail et encore moins les réseaux sociaux ne remplaceront les relations sociales directes. **L'humain doit rester au centre de notre société.***

Je me dois de remercier les bénévoles et les professionnels qui ont œuvré à maintenir le lien social au sein de notre commune pendant le confinement ; celles et ceux qui ont confectionné et distribué des masques, porté des courses aux anciens et bien sûr nos médecins, soignants, agents de propreté.

Je voudrais remercier les directeurs et les enseignants ainsi que tous les personnels impliqués dans nos écoles qui ont su s'adapter à toutes les situations.

Je remercie également nos agents communaux et les élus dont l'attention se porte sur le fonctionnement des services, en appliquant les Directives de l'État, fluctuantes selon l'évolution de la crise sanitaire. L'année 2020 aura aussi été celle de l'élection des Conseils Municipaux. Perturbée par la pandémie, il aura fallu attendre le 28 mai pour installer le nouvel exécutif de la commune. Les conditions sanitaires ne facilitent pas la mise en œuvre de notre programme mais malgré cela, nous sommes au travail pour réceptionner les opérations terminées, suivre les opérations en cours et préparer les futures réalisations ; les sujets ne manquent pas. Les chantiers, même s'ils ont pris du retard, avancent bien.

Cette dynamique doit être soutenue et développée, c'est pourquoi nous sommes partie prenante dans une Opération de Revitalisation du Territoire, portée par la communauté d'Agglomération, qui concernera le Pôle Gare, le Secteur Gare, sans oublier la redynamisation du centre-ville.

Autre sujet : l'agrandissement du centre de loisirs. La capacité de notre accueil périscolaire est un sujet sensible, il nous faut anticiper les besoins nouveaux et créer une extension du Centre de Loisirs déjà programmée.

Avant de conclure, même s'il y aurait encore beaucoup de sujets à aborder, je nourris l'espoir que l'année 2021 nous apporte des solutions aux problèmes apparus en 2020.

Soyez prudents et patients pour rester en bonne santé et protéger vos proches.

**Au nom du Conseil Municipal et du personnel communal,
je vous souhaite
UNE BONNE ANNEE 2021.**

Continuez de prendre soin de vous et de vos proches.

Votre Maire,
Georges JOUBERT





Du 29 septembre 2020

Membres du Conseil Municipal présents : 24

Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 5

Membres du Conseil Municipal absents : 0

Votants : 29

Le Conseil Municipal a adopté les points suivants à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix « Pour ») :

1. Budget Principal – Décision modificative N°1-2020
2. Budget Principal : Affectation des résultats 2020
3. Personnel communal – Modification du tableau des effectifs
4. Commission « Information - Communication - Transports » - Modification d'un des membres ; Mme Daurat remplace M. Vovard

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (M. le Maire est Président de droit) – 23 voix « Pour » les élus de la liste « Marolles ensemble », 5 voix « Pour » les élus de la Liste « Marolles, un défi pour l'avenir », et 1 abstention (G. Delvalle).

Sont élus titulaires : G. Machut, Y. Poncet, J. Boulenger, F. Preud'homme et N. Murail

Sont élus suppléants : B. Eck, Ch. Letessier, D. Couton, JC Ollivier et I. Goldspiegel

Le Conseil Municipal a adopté les points suivants à la majorité des suffrages exprimés :

5. Nomination d'un Correspondant Défense (28 voix « Pour », 1 abstention : M. Delvalle). M. Chauvancy est élu.
6. Collège Saint-Exupéry : désignation d'un représentant de la commune auprès du conseil d'administration (28 voix « Pour », 1 abstention : M. Delvalle). M. Fall est élu.
7. Approbation du nouveau règlement intérieur du Conseil Municipal (23 voix « Pour », 5 voix « Contre » : M. Murail, Mme Goldspiegel M. Chauvancy, Mme Léonard, Mme Tussiot, 1 abstention : M. Delvalle).

Le Conseil Municipal a adopté les points suivants à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix « Pour ») :

8. Décision de création d'un Conseil Municipal d'Enfants et approbation du règlement intérieur
9. SIARCE – Modification du périmètre du SIARCE par adhésion de la commune de Boutignysur-Essonne
10. Service Jeunesse – Tarif séjour au ski
11. Transports scolaires : Participation de la commune - Participation des élèves

Le Conseil Municipal a donné acte de la présentation des :

12. Rapport annuel 2019 de la SCI Chemin Vert
13. Compte-rendu d'activité de l'année 2019 établi au titre de la convention d'Intervention Foncière conclue entre CDEA, la commune et l'EPFIF
14. Compte-rendu d'activité de l'année 2019 de la SORGEM

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Du 26 novembre 2020

Membres du Conseil Municipal présents : 27

Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 1

Membres du Conseil Municipal absents : 1

Votants : 28

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité des suffrages exprimés les points suivants (28 voix « Pour ») :

1. Budget Principal – Décision modificative N°2-2020
2. Budget Principal – Anticipation de crédits
3. Admission en non-valeur
4. Délibération relative au versement d'une aide communale dans le cadre de l'OPAH (CDEA) 2020-2024
5. Propriété du 11 grande rue – Accord de principe quant à la cession à Dubocq immobilier et autorisation pour le dépôt d'une autorisation de construire, dans le cadre d'une opération de réalisation de logements sociaux avec le bailleur social Essonne Habitat
6. Ferme 26 rue du Puits sucré – Accord de principe quant à la cession à Dubocq immobilier dans le cadre d'une opération de réalisation de logements sociaux avec le bailleur social Essonne Habitat
7. Modification de la « zone tampon » au niveau de la carte scolaire
8. Convention Financière entre les communes du secteur d'activité du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)
9. Personnel Communal – modification du tableau des effectifs
10. SIARCE – Modification du périmètre du SIARCE par adhésion de la commune d'Ollainville
11. SIARCE – Rapport d'activité 2019
12. Cœur d'Essonne Agglomération – Rapport annuel d'activités 2019
13. Dérogation au repos dominical dans les commerces de détail en 2021

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le compte-rendu détaillé de ces séances est affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune :

<https://marolles-en-hurepoix.fr/vie-municipale/seance-du-conseil-municipal/> après son approbation lors de la séance suivante du Conseil Municipal.



L'identification est-elle vraiment obligatoire pour les chiens et les chats ?

À cette question la réponse est OUI.

L'identification est une obligation. **Quel que soit le cas, que dit la loi ?**
L'identification des chiens et des chats est obligatoire préalablement à leur cession, à titre gratuit ou onéreux.

L'identification est à la charge du **CEDANT**. Que l'animal soit acquis auprès d'un éleveur, d'une animalerie ou encore d'un particulier.

L'identification des chiens par puce ou tatouage a été rendue obligatoire en 1999 et concerne tout animal âgé de plus de 4 mois.

L'identification des chats domestiques est obligatoire depuis 2012, tout chat âgé de 7 mois doit être identifié par une puce électronique ou par tatouage. Cette mesure permet d'avoir une visibilité statistique sur la population féline en France, même si de nombreux chats restent à ce jour non identifiés par leurs propriétaires.



Une amende de 135 euros est encourue pour les propriétaires de chats non-identifiés.

Le fait de céder un chien ou un chat sans avoir fait procéder à l'identification obligatoire prévue par le CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME, le fait de détenir un chien né après le 06/01/1999 non identifié sont punissables d'une amende pouvant s'élever jusqu'à 750 euros, contravention de 4^{ème} classe.



Nos amis les chiens !

RAMASSEZ... OU PAYEZ 68€

L'amende pour déjections canines est portée à 68 €

Suite au confinement, la population canine s'est fortement développée et avec elle un désagrément dont on se passerait bien : nous constatons de plus en plus de **déjections canines** et de nombreux Marollais viennent se plaindre.

La loi est claire : les **déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants**. De plus, tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout le domaine public communal, charge au propriétaire de s'équiper de sacs, la commune n'étant pas tenue d'en mettre à disposition.

Néanmoins, nous **continuerons à réapprovisionner régulièrement les « toutounettes »**.

Face à cette situation et pour **inciter davantage à plus de civisme**, la municipalité vient de porter de 35 € à **68 € euros** l'amende pour non-respect de la loi qui sera appliquée à toute personne prise en flagrant délit de non ramassage des déjections de son chien.



Quelques astuces pour se débarrasser d'une fouine qui a élu domicile dans votre grenier ou combles

La fouine est un petit animal fragile qui craint le chaud, le froid et la pluie. Elle cherche donc des lieux confortables et tièdes pour se réfugier et éviter tous ces désagréments.

Une fois qu'elle a choisi de s'installer sous votre toit, elle commence à grignoter ce qui lui tombe sous les dents, notamment les câbles. Comme elle vit la nuit, il est possible que vous l'entendiez au-dessus de votre tête, le soir venu. Elle fait son nid en creusant un trou dans la laine de verre. Elle y fait ses besoins et cache ses réserves de nourriture y compris les cadavres de petits rongeurs.

La fouine s'en nourrit principalement. Mais elle ne refuse pas les oiseaux, leurs œufs, des fruits ou tout déchet qu'un humain laisse traîner. La nuit, audacieuses, elles viendront jusqu'à piquer les croquettes du chat ou du chien dans la cuisine. Les fouines détestent les odeurs fortes ou encore la lumière.

Voici 10 astuces pour vous débarrasser enfin des fouines de votre grenier ou vos combles :

- **bouchez tous les trous de la maison**, un trou de 5cm de diamètre lui suffit
- **le vinaigre blanc** : 1 litre mélangez avec ½ litre d'eau et quelques gouttes de produit vaisselle, nettoyez le grenier avec un balai brosse
- **faire du bruit** : pendant 1 semaine chaque soir mettez de la musique en montant le son dans les pièces qui se trouvent sous le grenier ou combles
- **la moutarde** : diluez 2 cuillères à soupe de farine de moutarde dans 10L d'eau chaude. Mettez ce mélange dans un pulvérisateur et aspergez les combles ou grenier. L'odeur de la moutarde va les faire fuir en rien de temps !
- **la lumière** : la fouine est un animal nocturne, elle fuit la lumière. Laissez la lumière du grenier allumée plusieurs soirs de suite



- **les ultrasons** : dispersez des appareils à ultrasons dans les pièces où se trouvent les fouines
 - **les huiles essentielles et l'ail** : faire bouillir 1 litre d'eau et laissez refroidir, ajoutez 2 gousses d'ail écrasées et mettre 10 gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée, 10 gouttes d'huile essentielle de citronnelle, laissez macérer pendant 2 semaines, filtrez, transvasez dans un spray et vaporisez partout
 - **le marc de café** : dispersez sur le sol du grenier ; son odeur et son goût amer délogeront les fouines
 - **du parfum** : un parfum fort que vous n'appréciez pas trop. Pulvérisez le plancher du grenier, l'odeur forte du parfum va chasser les fouines
 - **le poivre** : mélangez 5 cuillères à café de poivre avec 1 litre d'eau. Transférez ce mélange dans un vaporisateur et aspergez les lieux
- Sinon il vous reste à acheter une bombe de spray anti-fouine !**

Protégez votre véhicule : les fouines aiment grignoter certaines durites contenant des dérivés du maïs : pulvérisez votre compartiment moteur avec les produits spécialisés.



Mot de l'élue



PATRIMOINE ? VOUS AVEZ DIT PATRIMOINE ?

Notre patrimoine historique est depuis plusieurs années une priorité de l'équipe municipale.

Ce choix politique engagé nous a permis ainsi d'établir un calendrier pluriannuel des restaurations et de les classer

par ordre de priorité et de moyens.

Ainsi le lavoir communal a été l'une des premières restaurations réalisée en 2012. Notre église, Notre Dame de L'Assomption, patrimoine historique par excellence (son origine remonte à la fin du XI^{ème} siècle) est bien sûr au cœur de nos priorités. Sa toiture a été renouée l'an dernier et son parvis réaménagé pour l'accessibilité PMR. De plus, plusieurs objets et tableaux ont été restaurés et sont visibles aujourd'hui au sein de l'église.

Lorsque cela est possible, les petits travaux sont réalisés par les services techniques municipaux : réfection du sol de l'église constitué de tommettes anciennes... Les tableaux et autres éléments inscrits et/ou classés au registre des Monuments Historiques sont confiés quant à eux, après expertise et avis de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) à des entreprises agréées qui réalisent des restaurations fidèles en respectant les techniques originelles.

Notre programmation retenue permettra de restaurer le Lutrin et ses éléments en bronze, les tableaux de la Sainte famille et de Saint-Jérôme.

Le Patrimoine, c'est aussi tout ce qui constitue le caractère de notre ville, autant les « petits » objets comme les plaques émaillées, que les éléments bâtis. Ainsi, la ferme « Gembert », située dans la Grande Rue, renfermant entre autre le centre de loisirs, fait partie intégrante de celui-ci et fait l'objet de toutes nos préoccupations lorsque nous devons réfléchir à de nouveaux aménagements et y entreprendre des travaux.

Le ravalement de la Médiathèque, côté Grande Rue, a lui aussi fait l'objet de cette réflexion : cette ancienne maison de maître qui abrite ce lieu de lecture avait besoin d'un ravalement urgent. Ces travaux indispensables devaient respecter l'histoire et le caractère de ce bâtiment, il a donc été décidé de refaire à l'identique cet enduit lisse agrémenté d'éléments décoratifs. Ainsi l'authenticité du lieu et son empreinte dans notre histoire ont été préservés.

Transmettre et valoriser telles sont nos missions.

Nathalie RIVA-DUFAY
Maire-Adjointe

La police municipale se renforce

Afin de faire face aux multiples missions de sécurité et notamment de prévention, la PM est désormais constituée de 3 policiers municipaux. Une nouvelle rubrique sur notre site internet vous en dit plus sur la politique sécurité, les moyens, ainsi que les divers dispositifs auxquels la commune adhère :

- Opération Tranquillité Absence
- Citoyens Vigilants (depuis 2018)
- Police de Sécurité au Quotidien

En savoir plus : Site internet : /rubrique/Marolles Pratique/Sécurité

Les vœux du maire

Cette année, la traditionnelle cérémonie des vœux n'a pas eu lieu. Monsieur le maire était toutefois présent virtuellement pour vous souhaiter une belle année.

Vous pouvez retrouver la vidéo sur :

<https://www.youtube.com/watch?v=3VgRuXNnawc>



Décès de Mme Eliane MORIN-BLATRUX, ancienne maire-adjointe



En novembre dernier, nous avons appris avec tristesse le décès de Mme Eliane Morin-Blatrix, ancienne maire-adjointe.

Très investie dans la vie communale, notamment auprès de l'association Histoire et patrimoine, Eliane Morin-Blatrix avait été élue conseillère municipale en mars 1989, puis maire-adjointe de 1995 à 2001.

Chargée de l'Enseignement et des activités périscolaires, rien ne lui faisait plus plaisir que de rendre visite aux petits marollais dans leur classe ou au restaurant scolaire pour s'assurer de leur bien-être.

Au nom des Marollais, des élus et anciens élus du Conseil Municipal et du personnel communal, nous la remercions pour son engagement au service de la commune et nous souhaitons témoigner à ses proches et amis tout notre soutien.



Création d'un conseil municipal des enfants

Le 29 septembre 2020, le Conseil Municipal a approuvé la création d'un Conseil Municipal d'Enfants, ainsi que le règlement intérieur lui permettant de fonctionner.



Sa mise en œuvre interviendra dès que les contraintes liées à la crise sanitaire seront levées.

Le Conseil Municipal des Enfants permet de réfléchir à la vie dans son école et dans sa commune, pour répondre de manière toujours plus efficace aux attentes et besoins des enfants de notre ville.

Etre conseiller est un réel engagement pour deux années qui demande des efforts personnels, c'est s'engager pour les autres, savoir faire remonter les demandes et besoins de ses camarades, être à l'écoute pour répondre de façon efficace au travers de projets et d'actions pertinentes, aux attentes de ses concitoyens.

Les conseillers ont pour mission de représenter leurs camarades, d'entreprendre au sein du Conseil des projets pouvant intéresser l'ensemble des enfants et de servir d'intermédiaire entre la Mairie et les élèves de l'école.

Les conseillers pourront travailler sur des projets collectifs et mettre en place des actions concrètes.

Le Conseil Municipal des Enfants est un lieu d'échanges, d'apprentissages de la vie civique et citoyenne.

Pour ce faire, 10 conseillers domiciliés dans la commune, scolarisés en classe de CM1 et CM2 vont être élus par tous les élèves de l'école élémentaire Roger Vivier (avec l'autorisation des parents).

Ils pourront choisir leur poste dans plusieurs commissions :

- Vie culturelle
- Enfance-Education
- Qualité de la vie et développement durable
- Jeunesse, sport, loisirs

Les quatre commissions se réuniront autant de fois que nécessaire, le mercredi après-midi.

Un animateur sera présent pour aider les enfants à construire leurs idées afin de les traduire en projets concrets, réalistes et réalisables. Une séance plénière aura lieu une fois par trimestre et ce sera l'occasion pour chaque commission de présenter le travail effectué au cours des 3 mois précédents.

C'est à ce moment là que la décision sera prise de présenter un ou plusieurs projets adoptés par le Conseil Municipal des Enfants au Conseil Municipal de la Ville.

Les projets validés par la Commission seront ensuite, et en présence des Élus du Conseil Municipal des Enfants, délibérés et votés en Conseil Municipal.

Nous vous tiendrons informés des différents projets proposés par les jeunes conseillers.

Une sortie par trimestre sera organisée.

Interview de Rose Grivaz - PRIX CLARA

« *On n'est jamais seul avec un livre* »,

Interview de Rose GRIVAZ, lauréate du prix CLARA



Rose GRIVAZ, en compagnie de sa maman, est interviewée à la mairie, par Nathalie Riva-Dufay, maire adjointe à la vie culturelle, Francis Preud'homme maire-adjoint à la communication-information-transport, Christophe Lemaître responsable de la médiathèque, et M. le Maire Georges Joubert.

Rose GRIVAZ, Marollaise de 15 ans, en classe de seconde au lycée d'Arpajon, vient d'être publiée dans l'édition 2020 du prix CLARA(*) (jury présidé par Erik ORSENNA) grâce à sa nouvelle « Le soldat à la lanterne ».

L'histoire bouleversante que raconte Rose, est née d'abord du souhait de décrire une rencontre, dans une certaine atmosphère. Pari réussi : Rose vous emmène dans la nuit froide au cœur d'une forêt enneigée et vous fait assister à une rencontre inattendue. Sa description est si juste qu'en lisant son texte, vous aurez froid, entendrez les animaux de la forêt, apercevrez les lanternes aux lumières vacillantes, et même sentirez la cheminée de la cabane. . .

Pas étonnant que Rose aime Hugo et Zola, orfèvres de la description narrative ! L'émotion reste intense tout au long de cette nouvelle dont on imagine mal qu'elle soit sortie de l'imagination sans limite d'une adolescente et dont la toile de fond est la guerre, qu'elle a étudiée avec son passionnant professeur d'histoire-géographie en classe de 3^{ème} au collège de Marolles.

La passion de la lecture, Rose l'a héritée de sa mère et sa grand-mère. Avec son esprit créatif et son imagination sans limite, le passage à l'écriture lui est venu naturellement pour créer des histoires qui lui ressemblent. Généralement, la rédaction vient après une longue maturation. À l'inverse, pour « Le Soldat à la lanterne », l'idée, la réflexion et l'écriture se sont enchaînées entre début mars et mai 2020.

Rose lit un peu, beaucoup, passionnément, et **ne se sent jamais seule avec un livre**. Ses choix de lecture sont éclectiques, on trouve parmi ses coups de cœurs : les hauts de Hurlevent (E. Brontë), le comte de Monte-Christo (A.Dumas), 1984 (G.Orwell), Les Misérables, Notre-Dame de Paris (V.Hugo), Gagner la guerre (JP. Jaworski). Elle aime aussi les œuvres de Roald DAHL (auteur notamment de Charlie et la chocolaterie). Elle est donc fidèle et bonne « cliente » de la médiathèque de Marolles.

« Le soldat à la lanterne » est sa première œuvre publiée, et nous sommes certains que ce n'est pas la dernière !

Bravo Rose et merci pour ce joli moment de lecture.

(*) **Le prix Clara** est un concours de nouvelles pour adolescents, fondé en 2006 par les Éditions Héloïse d'Ormesson en mémoire de Clara, décédée subitement des suites d'une cardiopathie à l'âge de 13 ans. Les médecins ne savent ni pourquoi ni comment ce type de malformations se développe et aucun signe annonciateur ne permet d'en être alerté. Ainsi les jeunes qui en sont atteints vivent rarement plus de 20 ans. Les bénéfices engendrés par la vente du recueil sont reversés à l'Association pour la Recherche en Cardiologie du Fœtus à l'Adulte (ARCFA) de l'Hôpital Necker-Enfants malades.



Faites-vous plaisir et aidez cette association en achetant ce recueil de 7 nouvelles pour 10 €.



Culture, loisirs et vie communale en images...



Concert de rentrée - 27 septembre

Ghille's réunit quatre musiciens passionnés par les musiques traditionnelles. De l'Irlande à la France, c'est avec enthousiasme qu'ils réinventent le répertoire de danse. C'est avec fougue, créativité et virtuosité qu'ils proposent des compositions et des arrangements originaux et modernes.



Distribution de masques aux élèves de l'école primaire

La commune a obtenu de la Région Ile de France des masques réutilisables, à distribuer aux enfants de l'école élémentaire. Les élus ont fait le tour des classes en présence de M. Ravaud, Directeur de l'école, afin de distribuer 2 masques par enfant. En effet, le port du masque est obligatoire à l'école élémentaire dans les espaces clos (notamment les salles de classe) ainsi que dans les espaces extérieurs sauf lorsqu'il est incompatible avec l'activité : prise de repas, pratiques sportives...



Fresque dans la Rue Gaillon

Lors du confinement de printemps, un concours de dessins a été proposé aux enfants Marollais. Une exposition, mettant à l'honneur tous les dessins reçus, a eu lieu lors des journées du patrimoine au lavoir. Le concours prévoyait de reproduire les dessins sélectionnés par un jury sur le mur de l'école maternelle située Rue de Gaillon. Le jury a désigné les 4 lauréats, et durant le mois d'octobre, le projet s'est réalisé, les dessins sont apparus progressivement sur ce grand mur. Ces œuvres ont été mises en lumière par un graffeur marollais. Cette fresque est maintenant terminée et baptisée « Confinement 2020 : l'envie de printemps des enfants ».



Réunion publique au pôle gare 1^{er} octobre

Jeudi 1^{er} octobre 2020, près de 80 participants étaient réunis dans la salle des fêtes de Marolles-en-Hurepoix pour échanger sur le projet de réaménagement du pôle gare avec les élus, les services de Coeur d'Essonne Agglomération et de la SNCF en charge du projet. Cette concertation, qui s'est déroulée du 15 septembre au 15 novembre, visait à collecter les idées des habitants et des usagers pour bâtir un pôle gare renouvelé qui leur ressemble.



DARU - 16 octobre

Daru, conte très simple, dialogué et mis en marionnettes d'après le conte Le rossignol de l'empereur de Chine Zao, homonyme d'Andersen, pose la question de notre goût pour la machine parfaite au détriment du vivant, si fragile et d'une certaine aptitude au bonheur. Conte destiné aux enfants, il a également émerveillé les parents à l'heure où la situation est difficile.



Expo photos « Le lien des âges »

À l'initiative du CLIC (Centre local d'Information et de Coordination Gêrontologique), une exposition photos sur le thème « Le lien des âges » était visible le long de l'école primaire, près du stade, jusqu'à la RPA.



Culture, loisirs et vie communale en images...



Hommage à Samuel Paty 28 octobre

En hommage au professeur Samuel Paty, la Ville de Marolles-en-Hurepoix a observé une minute de silence sur le parvis de la Mairie, le mercredi 21 octobre à 11h30. Les drapeaux sont restés en berne jusqu'à la fin de la semaine.



Journée internationale de lutte contre la violence et le harcèlement en milieu scolaire

Une opération de sensibilisation aux dangers d'internet a eu lieu le 5 novembre auprès des élèves du collège St Exupéry de Marolles-en-Hurepoix en présence notamment de : Eric JALON, préfet de l'Essonne, François DUROVRAY, Président du Conseil départemental de l'Essonne, Nicolas MEARY, Alexandre TOUZET, et Sophie RIGAULT Vice-présidents du Conseil départemental de l'Essonne, Georges JOUBERT, maire de Marolles-en-Hurepoix, le Colonel LEJEUNE, commandant la gendarmerie de l'Essonne, M. LEPRÉTRE, principal du collège St Exupéry, et M. GUEGAN, principal adjoint du collège.



Cérémonie nationale du 11 novembre

La commémoration du 102^e anniversaire de l'Armistice de 1918, s'est tenue mercredi 11 novembre devant le monument aux morts en présence de Monsieur Michel COLLET, maire de GUIBEVILLE, de Monsieur Georges JOUBERT, maire de Marolles-en-Hurepoix, du Général François CHAUVANCY, président de l'Union Nationale des Combattants et de Monsieur Paul FRADIN, président de la FNACA. Un hommage a été rendu à tous les soldats tombés pour la Nation durant l'année 2020. À l'issue de la cérémonie, le comité restreint s'est rendu sur l'avenue du Lieutenant Agoutin pour y déposer un bouquet de fleurs.



Téléthon - 6 décembre

La collecte du Téléthon 2020 de Marolles-en-Hurepoix est maintenant terminée. Le montant total des dons est de 2610€. Nous souhaitons vous remercier pour votre participation à cet événement malgré le contexte sanitaire et les difficultés financières de cette année. En effet, grâce à votre formidable engagement et votre motivation sans faille, l'événement virtuel de la commune a été visible sur les réseaux sociaux et auprès de vos adhérents. Le cours virtuel de Zumba a reçu un excellent accueil des Marollois. Nous pouvons tous être fiers de ce résultat. À l'année prochaine.



Distribution des cadeaux de Noël aux enfants

Vendredi 18 décembre, c'était un avant-gout de Noël pour les enfants des écoles de la commune. Monsieur le Maire et les élus ont distribué des cadeaux offerts par la Mairie. Un moment convivial à la veille des vacances.

Revivre : l'aide alimentaire à Marolles-en-Hurepoix



Comme chaque année, l'aide alimentaire se poursuit avec l'Association Revivre. Le dispositif reprendra vers le 15 avril 2021 et nous vous invitons à venir vous inscrire dès mars 2021 au CCAS.

Selon vos revenus, le panier est facturé de 1 à 5€ et gratuit pour les ménages en situation financière difficile.



Economie d'Énergie

Besoin de financer des travaux pour améliorer le confort de votre logement ? Connaissez-vous Ma PrimeRénov' ? En octobre 2020, cette aide de l'État pour la rénovation énergétique est renforcée dans le cadre du Plan de relance.

MaPrimeRénov' remplace le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et les aides de l'Agence nationale de l'Habitat (Anah) « Habiter mieux agilité ».

MaPrimeRénov' est désormais accessible à tous les propriétaires et à toutes les copropriétés. Plusieurs bonifications sont également mises en place :

- un bonus sortie de passoire lorsque les travaux permettent de sortir le logement de l'état de passoire thermique - étiquette énergie F ou G
- un bonus bâtiment basse consommation pour récompenser l'atteinte de l'étiquette énergie B ou A
- un forfait rénovation globale (pour les ménages aux revenus intermédiaires et supérieurs afin d'encourager les bouquets de travaux)
- un forfait assistance à maîtrise d'ouvrage pour les ménages souhaitant se faire accompagner dans la réalisation de leurs travaux).

MaPrimeRénov' est désormais ouverte à l'ensemble des propriétaires depuis le 1^{er} octobre 2020, et ce quels que soient vos revenus, que vous occupiez votre logement ou que vous le mettiez en location.

MaPrimeRénov' est aussi accessible aux copropriétés pour les travaux dans les parties communes.

MaPrimeRénov' permet de financer les travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif. Les travaux doivent avoir été effectués par des entreprises labellisées RGE (reconnues garantes pour l'environnement).



Le montant de la prime est forfaitaire.

Vous pouvez évaluer l'aide sur le site :

<https://www.faire.gouv.fr/aides-de-financement/simulaides>

N'engagez pas des travaux sans contacter :

<https://www.anil.org/habiter-mieux-aide-anah/>

ADIL de l'Essonne

1 boulevard de l'Ecoute-s'Il-Pleut

91003 Evry CEDEX

Tél : 01 60 77 21 22

Fax : 01 64 97 27 03

Email : adil.91@wanadoo.fr

Site : <https://www.adil91.org>

ZOOM
SUR MON DÉPARTEMENT

SANS
CONDITION
DE RESSOURCES

Soit de 900 €
à 3 800 € de prime.



L'ESSONNE INVENTE LA PRIME ÉCO-LOGIS 91 !

La Prime éco-logis 91 du Département vous aide à réaliser les travaux d'efficacité énergétique de votre logement quelles que soient vos ressources. Cette prime s'élève à 30 % du montant hors taxes de vos travaux (compris entre 3 000 € et 6 000 €). Plusieurs bonus cumulables pouvant aller jusqu'à 2 000 € sont prévus. Un bonus écologique de 500 €, un bonus « suppression de fioul » de 500 € et un bonus « précarité éner-

gétique » de 500 € à 1 000 € pour les ménages les plus modestes*. Le remplacement de menuiseries seules vous permet de bénéficier d'une aide forfaitaire de 900 €.

Conditions sur :

primeecologis91.fr

*Plafonds
de ressources
Anah



Le chèque Energie



Pour le recevoir, vous devez avoir déclaré vos revenus auprès des services fiscaux, même en cas de revenus faibles ou nuls, et habiter dans un logement imposable à la taxe d'habitation, même si vous en êtes exonéré.

Vous pouvez utiliser votre chèque énergie pour payer directement en ligne vos dépenses d'électricité ou de gaz naturel auprès de certains fournisseurs d'électricité ou de gaz naturel. Inutile d'attendre votre prochaine facture : vous pouvez utiliser votre chèque énergie dès réception prévue en avril 2021, il sera directement crédité sur votre compte client.

Si vous rencontrez des difficultés n'hésitez pas à contacter le CCAS pour vous aider dans la démarche.

L'isolement des aînés



Le Ministère des Solidarités et de la Santé a diffusé des consignes pour renforcer la protection des personnes âgées de plus de 65 ans face à la Covid-19, quel que soit leur lieu de vie (domicile classique, résidence autonomie, habitat inclusif...).

Dans le contexte du reconfinement, face aux risques de dégradation de l'autonomie et de souffrance psychique, la lutte contre l'isolement des personnes âgées doit être une priorité. Dans le strict respect des mesures de protection des personnes âgées et des professionnels, il est donc impératif d'assurer la continuité des soins et des accompagnements à domicile. Pour éviter l'épuisement des proches et maintenir les liens sociaux, le soutien des aidants s'avère primordial.

Le CCAS de Marolles en Hurepoix et le CLIC ORGESSONNE restent à votre disposition pour vous accompagner au quotidien face à l'isolement des aînés. Si vous constatez l'isolement d'un voisin, d'une amie etc...

N'hésitez pas à contacter soit le CCAS en mairie soit le :

CLIC Orgessonne

25 route d'Égly

91290 ARPAJON

Tél. : 01 64 90 61 84

Email : clic.orgessonne@orange.fr

Le colis de Noël

Face à une situation sanitaire inédite, le CCAS de Marolles-en-Hurepoix mise sur un dispositif exceptionnel de solidarité vis-à-vis des personnes âgées.

Les seniors ont été particulièrement marqués par les différentes périodes de confinement. À défaut de pouvoir organiser, en raison des restrictions sanitaires en vigueur, un repas convivial et chaleureux pour les aînés en janvier, la municipalité a décidé de mettre en œuvre une vaste opération de distribution de colis garnis à destination des habitants âgés de 70 ans et plus. Celle-ci a nécessité une logistique importante, avec des élus et des bénévoles mobilisés pour l'occasion, dans la préparation et la distribution des colis.

Ce fut l'occasion de remettre une plante et soutenir le commerce local qui en a tant besoin.



Campagne Photographique

En vous promenant, peut-être, avez-vous eu l'occasion de découvrir des photos de nos anciens entourés de jeunes.

Selon l'étude CSA, menée par les Petits Frères des Pauvres intitulée : Solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France en 2017, 85% des personnes isolées interrogées déclarent qu'ils leur semblent important ou prioritaire de favoriser les liens entre générations pour reconstruire le lien de sociabilité. C'est à ce titre, que le CCAS a mené une action de sensibilisation dont l'objectif est de :

- **Lutter** contre l'isolement des personnes âgées
- **Sensibiliser** l'opinion publique à l'isolement des personnes âgées.
- **Favoriser** la solidarité et le lien entre générations
- **Partager** des activités intergénérationnelles
- **Créer une vision positive des personnes âgées**, lutter contre les représentations et l'âgisme
- **Créer une vision positive des jeunes** et lutter contre les représentations que peuvent avoir les personnes âgées
- **Valoriser** les personnes âgées en les amenant à se sentir utiles

Nombreux d'entre vous nous ont témoigné de la qualité des photos pour cette campagne qui a été financée par le Conseil Départemental et organisée par le CLIC Orgessonne.





Campagne de dépistage

Suite aux recommandations de l'Agence Régionale de Santé, une campagne de dépistage de la Covid a eu lieu le mardi 24 Novembre auprès des résidents et du personnel.

Nous remercions les résidents qui ont participé à cette campagne de dépistage ainsi que les infirmières de Marolles-en-Hurepoix qui ont donné de leur temps pendant cette journée.



Départ à la retraite de Madame Michelle Barillier

Après 19 ans de dévouement pour nos anciens au sein de la RPA, Michelle Barillier va pouvoir profiter d'une retraite bien méritée.

Nous la remercions pour sa gentillesse et sa grande disponibilité envers les résidents et ses collègues. Nous lui souhaitons une belle retraite entourée de sa famille.

Isabelle Dorlin, déjà habituée à la Résidence, a pu être accompagnée par Michelle pour lui succéder. Bienvenue à elle !



Restos du cœur

Pendant cette période de confinement, les bénévoles des Restos du cœur se sont proposés pour faire la distribution aux résidents bénéficiaires directement à la RPA. Encore merci pour leur investissement.



La vie à la résidence

Malgré le confinement et les protocoles sanitaires, certaines activités ont pu continuer :

- **Cours de yoga pour les résidents.** Nous espérons pouvoir, à nouveau, accueillir les Marollais inscrits à cette activité si les protocoles s'allègent.
- **Activités créatives de Noël :** Les contraintes sanitaires limitent le nombre de personnes à 6. Cependant, l'enthousiasme et la fidélité de nos mamies créatives ont permis de réaliser de belles décorations de Noël. Un grand merci à elles !

- **Les goûters /quizz** rencontrent un vif succès. Quel plaisir d'entendre les rires et la bonne humeur de nos résidents pendant cette activité.
- **Le repas de Noël** a eu lieu le Vendredi 11 Décembre, certes en petit comité, dû aux contraintes sanitaires, mais dans une ambiance conviviale.
- Cette année afin de marquer l'esprit de Noël, les résidents ont reçu un **cadeau de la part de la Résidence** : une rose pour les dames et une petite bouteille de vin pour les messieurs.





Médiathèque municipale Jean Farges

3, Grande Rue - 91630 Marolles-en-Hurepoix

Tél. : 01 64 56 11 43

Courriel : mediatheque@marolles-en-hurepoix.fr

Site internet : <http://mediatheques.coeuressonne.fr>

Facebook : www.facebook.com/bibmarolles

L'inscription est gratuite pour tous les marollais pour le prêt de documents. Une inscription individuelle est réalisée à l'accueil. Une pièce d'identité suffit pour s'inscrire. Pour les mineurs, une autorisation parentale doit être fournie.

Horaires d'ouverture à partir de la rentrée	Mardi	16h - 18h30
	Mercredi	10h - 12h30 & 15h - 18h30
	Vendredi	16h - 19h
	Samedi	10h - 12h30 & 15h - 17h

> La médiathèque et le Covid-19

En novembre dernier, la médiathèque a fermé ses portes comme l'ensemble des lieux culturels et nous avons annulé notre programmation culturelle afin de respecter ce nouveau confinement.

Un service adapté aux mesures sanitaires a été proposé rapidement : le biblio-drive avec la réservation et le retrait des documents à l'entrée. Le prêt-interbibliothèque a pu être maintenu sur le réseau des médiathèques.

À partir du 2 décembre, nous avons réouvert les locaux avec les gestes barrières et un protocole sanitaire (port du masque, limitation du nombre de personnes présentes, etc.)

> Le Festival de la Petite Enfance à la médiathèque

Le réseau des médiathèques propose chaque année au mois de mai un festival de la Petite Enfance avec une programmation variée comprenant des ateliers, des expositions ou des spectacles en étroite collaboration avec les structures Petite Enfance.



Dans ce cadre, la médiathèque accueillera dans ses locaux le spectacle « Ma maison fait clic-clac », une aventure musicale et gestuelle avec la compagnie « Les Productions anecdotiques ». Les réservations seront possibles à partir du mois d'avril.

Zoom en images sur... nos dernières animations



Raconte-tapis. Des histoires à écouter et à vivre autour du décor d'un album réalisé sous la forme d'un tapis en tissu et en volume avec Anik Incerti en octobre dernier.



Exposition « L'astronomie de la raconte » dans le cadre de la Fête de la Science.



En lien avec le spectacle « Le Rossignol de l'empereur de Chine Zao », la Cie Daru-Thempô a proposé une découverte à la manipulation de la marionnette ainsi qu'une exposition autour de différents aspects de sa création et de sa mise en espace théâtral et en marionnettes.



Bébés lecteurs. Atelier avec les 0/3 ans et les assistantes maternelles en octobre avec le Relais d'Assistants Maternelles dans la médiathèque.

> Le salon du livre Jeunesse de St Germain-lès-Arpajon

Du 1^{er} au 7 mars prochain, le salon du livre Jeunesse ouvrira ses portes avec des rencontres d'auteurs, ateliers et diverses animations sur le thème « Les livres se mettent au vert ». Vous pouvez suivre toute son actualité sur www.sijeunesse.fr. La médiathèque de Marolles-en-Hurepoix accueillera à cette occasion :

- Une rencontre dans ses locaux avec un couple d'auteurs jeunesse **Didier Jean & Zad** le mercredi 3 mars.
- Une exposition des reproductions d'Isabelle Simler du 20 février au 13 mars



Les auteurs-illustrateurs Didier Jean & Zad

Les coups de cœur

Notre sélection de films d'animations en DVD



Numéro 9

réalisé par Shane Acker
Dans un futur proche, la Terre a été ravagée par une grande guerre entre les hommes et les puissantes machines qu'ils avaient créées. Sachant l'humanité condamnée, un scientifique crée 9 petites créatures, fragiles et sans défense à partir d'objets divers ramassés dans les décombres.



Une vie de chat

réalisé par Jean-Loup Felicioli et Alain Gagnol
Dino le chat vit le jour chez Zoé, fille d'un policier mort en service, et la nuit, il accompagne un cambrioleur de haut vol. Polar et premier film d'un tandem, griffé Folimage, élégant, coloré et emballant !



Retrouvez l'ensemble des sélections dans la rubrique coups de cœur sur notre portail web « <http://mediatheques.coeuressonne.fr> »



1^{er} semestre 2021

LIEUX

FÉVRIER

Festival Mali « EMFEST » Collège Saint Exupéry
(sous réserve des conditions sanitaire)

24 : Collecte de don du sang (EFS) Sd fêtes

MARS

6 : Pierre et le loup Sd fêtes

20 : Jean-Pierre, lui et moi Sd fêtes

AVRIL

9 et 10 : « L'enlèvement consentant » Opérette Sd fêtes

16 et 17 : Une heure de tranquillité Sd fêtes

28 : Collecte de don du sang (EFS) Sd fêtes

30 : Marolles en fête Dans la commune

MAI

1^{er} et 2 : Marolles en fête Dans la commune

8 : Cérémonie du 8 mai Parvis de l'église

Du 17 au 21 : Salon d'art À la Ferme

JUIN

5 : Tristan et Yseult Sd fêtes

20 : Marolles en ZIK Avenue du Lieutenant Agoutin

*Ce programme est provisoire et peut être modifié.
Le programme définitif et le détail des différentes
manifestations vous seront communiqués
dans l'écho marollais tous les mois.*

EMFEST



LE MALI A DES CHOSES A VOUS DIRE – EMFEST 2021

Le Mali s'invite à Marolles à l'occasion de l'édition 2021 du festival EMFEST. Cette année, pour des raisons sanitaires, le festival n'aura pas lieu le 7 février à la salle des fêtes. Une exposition et une performance au collège Saint-Exupéry sont prévues. Sous réserve des conditions sanitaires.



Modibo Konaté, danseur, présentera sa performance aux collégiens autour des sculptures d'Ibrahima Kébé. À partir du 1^{er} février, la médiathèque accueillera également 3 bannières comportants des calligraphies d'écritures africaines.

Une exposition au collège

En partenariat avec le Théâtre Brétigny et en collaboration avec l'association les Amis du jumelage et en particulier la commission Mali, les collégiens Marollais ont pu apprécier, depuis le 18 janvier, une exposition consacrée aux « korèdugaw », bouffons sacrés du Mali.

Un moment suspendu à la découverte de la culture malienne.

« Jean-Pierre, lui et moi » - 20 mars

En référence à ce frère extraordinaire qui a marqué sa vie, « Jean-Pierre, lui et moi » est une prise de parole inédite sur le handicap.

Dans cette traversée intime, le comédien navigue entre réalité et fiction, incarnant sa galerie de personnages. Il nous fait traverser tout un panel de situations farfelues, tendres ou injustes. Le comédien aborde ce sujet sensible avec un mélange détonant d'humour brut, de délicatesse et de pudeur.



©Photo : Helene-Dodet

Marolles en ZIK

APPEL AUX MUSICIENS ET GROUPES DU TERRITOIRE

Comme nous nous y étions engagés, cette année la fête de la musique bénéficiera d'une nouvelle formule afin de répondre encore plus à vos attentes. La forme définitive n'est pas figée et la participation d'artistes bénévoles reste incontournable. L'occasion pour tous les musiciens de tous styles, notamment amateurs, de se produire sur scène. Pour tous ceux qui voudraient jouer ce jour-là, un appel est lancé aux groupes et musiciens du territoire.

Du 1^{er} janvier au 18 avril, ils pourront proposer leur candidature pour jouer sur la scène en envoyant un email avec vos coordonnées à mairie@marolles-en-hurepoix.fr avec en titre : « Fête de la musique 2021 : dossier d'inscription ».

La sélection des projets retenus se fera début mai.





A 16 ans, je me recense !



LE RECENSEMENT MILITAIRE EST OBLIGATOIRE ET DONNE DES DROITS.

POUR QUI ? Filles et garçons de nationalité française.

OÙ ? À la mairie de votre commune ou en ligne sur le site : www.service-public.fr.

QUAND L'EFFECTUER ? Entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de votre anniversaire.

AVEC QUOI ? Votre carte d'identité, le livret de famille. Lors de votre venue en mairie, pensez à fournir avec précision votre adresse complète, votre numéro de téléphone et votre adresse mail.

POURQUOI ? Pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour :

- Passer des examens soumis au contrôle de l'autorité publique (Baccalauréat, permis de conduire, CAP, BEP...)
- Pour effectuer sa journée défense et citoyenneté (JDC)



Attention : après votre recensement, vous devez créer un compte sur « majdc.fr » au minimum 7 mois après la date de recensement.

Centre de loisirs

Durant les vacances scolaires de décembre, le centre de loisirs a organisé "le grand jeu bleu", une chasse aux cadeaux demandé par le père Noël en personne.

Un moment ludique et magique à l'approche du réveillon du 25 décembre.



Père Noël et ses lutins.
Boulevard des étoiles filantes.
Pôle Nord.

Centre de loisirs
1 Grande rue Marolles en Hurepoix
Les enfants du groupe bleu.



Mes chers enfants,
J'espère que ce courrier vous parviendra à temps. Je vous l'ai envoyé avec ma poussière de magie que je réserve pour les urgences.
Quelque chose de très grave est arrivé ce weekend, notre machine à jouets a explosé et a envoyé aux quatre coins du monde les jouets de tous les enfants.
Ces enfants qui m'ont envoyé leurs commandes n'auront pas leurs jouets. Je ne vois pas comment faire pour sauver ce Noël sans votre aide.
Mes lutins ont travaillé d'arrache-pied pour réparer la machine à jouets, et ils ont par la même occasion fabriqué une machine qui permet de retrouver les jouets perdus des listes de chaque enfant.
Par chance nous avons retrouvé deux listes d'enfants celles de : Thomas et Anaïs, leurs jouets sont éparpillés au centre de Marolles-en-Hurepoix.
Nous avons besoin de votre aide pour reconstituer les listes et remettre les jouets qui ont été commandés dans les hottes que je vous ai faites parvenir avec la poussière de magie.

Pour que le travail soit fait le plus rapidement possible, mes lutins et moi-même avons préparé deux équipes, les lutins Rouge et les lutins Vert.

La première des deux équipes à reconstituer la liste aura réussi sa mission, et pourra passer à la suivante.
Les lutins et moi-même comptons sur vous pour sauver le Noël de ces deux enfants.



Santa Claus

USM Tennis



Faux départ...

Avec la nouvelle dégradation sanitaire accompagnée d'un reconfinement national, la reprise de notre sport s'est vue coupée dans son élan.

Actualité liée à la Covid-19

La reprise des entraînements a eu lieu comme prévu en septembre pour tous nos adhérents, pour brusquement s'arrêter le 30 octobre.

Depuis lors, en accord avec le protocole mis en place par la mairie et la FFT, les cours collectifs ont repris le 28 novembre en extérieur pour les mineurs. Nos jeunes tennismen peuvent de nouveau s'entraîner au chaud en intérieur depuis le 15 décembre. Le club leur a également permis de rattraper les heures perdues au cours des vacances de Noël. Concernant les adultes, seule la pratique indépendante en simple uniquement et à l'extérieur est autorisée à l'heure où ces lignes sont écrites. Nos adhérents sont continuellement informés de la situation qui évolue de jour en jour.

Compétition

Cinq équipes étaient engagées au sein de compétitions départementales :

- **Challenge de L'Essonne (septembre/octobre) :** Les deux équipes hommes terminent respectivement 4^{ème} et 6^{ème} de leur poule. L'équipe dames termine 5^{ème} de sa poule.
- **+45 ans (Octobre/Novembre) :** La compétition s'est arrêtée après la deuxième journée. L'équipe homme est pour l'instant 5^{ème} tandis que les dames sont 3^{èmes}.
- **+35 ans et interclubs Hiver (Novembre/Décembre) :** Ces compétitions n'ont pas pu commencer à la date prévue. Affaire à suivre...

Bravo à tous les compétiteurs et compétitrices d'avoir défendu les couleurs de notre club !!

Travaux

Après la réfection du toit et de l'éclairage courant août, c'est la **résine du court couvert qui a été remplacée**. Nous espérons que les adhérents auront la possibilité d'exploiter au mieux ces nouvelles installations dans les prochains mois !!

De nouveaux brise-vues ont également été posés sur les courts extérieurs. **Nous remercions une nouvelle fois la mairie et les services techniques de Marolles pour ces travaux.**



Halloween

Nos tennismen en herbe ont fêté Halloween comme il se doit en se déguisant pour l'entraînement. Grâce à cela, des points gagnés pour le championnat de l'année et un souvenir sympathique en cette fin d'année 2020 !! **Merci aux membres du bureau pour l'organisation de ce nouveau concept !**



Pour tous compléments d'informations vous pouvez nous contacter : par mail : us.marolles@fft.fr
Ou sur les réseaux sociaux :
Facebook : <https://www.facebook.com/USMtennis>
Instagram : https://www.instagram.com/usm_tennis/

Tout le bureau de l'USM tennis vous souhaite une belle et heureuse année 2021!!

Contact : usm91630@laposte.net

USM Taekwondo : 새해 행복 2021



(Bonne Année 2021)

À l'image de la saison précédente, marquée par la pandémie de Coronavirus, la saison 2020/2021 s'annonce encore très particulière et compliquée. Nous tenons à remercier chaleureusement nos adhérentes et adhérents pour leur confiance, leur fidélité et leur soutien, malgré cette crise sanitaire qui n'en finit pas.

Les cours de taekwondo ont repris dès le 14 septembre dernier, et ont pu se tenir jusqu'à la fin des vacances de la Toussaint. Malheureusement, les activités ont dû être stoppées en raison du 2nd confinement instauré par le gouvernement.

Malgré tout, un programme d'entraînement en Visio Live a pu être animé par l'équipe pédagogique de notre école DOKWAN et notre professeur, Harold.

À partir du 15/12 dernier, et pendant les vacances scolaires de Noël, les cours en salle ont pu reprendre pour les mineurs. Nous espérons de tout cœur que nos pratiquants majeurs pourront vite reprendre les activités sportives en intérieur.

Le club a fait confectionner, pour ses adhérents une cinquantaine de masques réutilisables et 100% faits main, par une jeune marollaise, que nous remercions.

En cette première partie de saison donc, point de compétitions. La situation, toujours incertaine, nous amène également à annuler notre traditionnel stage avec la Championne du Monde Coréenne, Maître Lee Young Eun. Point, non-plus, d'animations festives autour du Téléthon, comme les années précédentes. Néanmoins le club a effectué, au nom de ses adhérents, un don au profit de l'AFM.

Si la situation s'améliore et que les circonstances nous sont favorables, nous devrions être en mesure d'**organiser la 4^{ème} Edition du Trophée Des Tigres à Marolles, le dimanche 9 mai 2021** (tournoi interclubs technique et combats).

Nous remercions chaleureusement, notre coach Harold pour son implication, l'U.S.M., **ainsi que nos partenaires** pour leur confiance et leur générosité en particulier la société Complice De Vie et la Fédération Française de Sport Travailleuse.

Toute l'Equipe USM Taekwondo souhaite aux Marollaises et Marollais une très belle et heureuse année 2021.

Retrouvez-nous www.facebook.com/UsmTkdDokwan



ASDM



L'atelier self défense Mixte (ASDM) vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2021 pour vous et vos proches.

Vous avez la possibilité de découvrir la self-défense et les nombreux ateliers qui s'en réfèrent, lors d'une séance d'essai.

L'objectif de l'ASDM est de vous apprendre à réagir et faire face à tout type d'agression par des techniques simples et efficaces dans le but de garantir votre sécurité.

Les techniques enseignées viennent de multiples arts martiaux comme par exemple le Jujitsu, le karaté, l'Aikido ou l'Arnis (art martial philippin) et bien d'autres.

Les cours ont lieu :

- Jeudi de 20h à 22h30 salle Jean Durnay
- Samedi de 15h à 17h dojo (avenue du lieutenant Agoutin)

Ouvert à tout public (+16 ans) et tous niveaux.

Pour de plus amples informations, nous nous tenons à votre disposition par mail à asdm91630@gmail.com, par téléphone au 07.86.11.66.14 ou directement au dojo lors des horaires de cours.

USM Course et Marche



2020 n'aura pas été une année propice à la pratique du sport en général.

Pour notre section, impossible d'organiser notre traditionnelle MAROLAISE, un temps fort pour notre section puisque c'est l'occasion de partager notre passion et de la faire découvrir aux plus jeunes. Impossible également pour tous nos adhérents de participer à des marches ou des courses.

Nous nous retrouverons en 2021, nous serons d'autant plus heureux de partager de bons moments d'efforts.

Oublions 2020, et VIVE 2021, qu'elle soit plus simple et plus douce pour tous.

L'USM Vo Co Truyen



Une saison qui débute en pointillés

La saison avait très bien débuté le 8 septembre. Nos anciens adhérents sont venus se réinscrire et des nouveaux ont transformé leurs cours d'essai en inscription définitive et ce malgré les doutes qui planaient sur cette nouvelle saison.

Dans la bonne humeur et toujours le sérieux, les enseignants ont pu prodiguer les premiers cours essentiellement en techniques puisque le travail deux à deux n'est pas compatible avec les gestes barrières.

Fiers de nos 42 adhérents cette saison, entre les épisodes de confinement et en respectant les règles, nous avons pu organiser notre pot d'accueil devenu maintenant une tradition. Les adhérents, leur famille et les enseignants ont partagé ce moment qui nous est cher.

Les adhérents de la saison dernière ont aussi pu passer leur grade le samedi 3 octobre. Félicitations à tous les heureux gradés.

Malheureusement, le retour des vacances de Toussaint a été différent : le confinement... Mais malgré la fermeture de la salle et donc l'interdiction de la pratique sportive, nous avons mis en place différents enseignements afin de poursuivre la pratique de tous et garder le contact ensemble. Des groupes Whatsapp qui rassemblent tous les adhérents permettent cet échange et les enseignants transmettent de petites vidéos pour continuer à s'entraîner pour se perfectionner.

L'USM Vo Co Truyen organise des cours visio nationaux regroupant les experts et maîtres de l'école ce qui permet aussi d'approfondir ses connaissances et d'en développer des nouvelles pour tous les clubs de notre école en France et maintenant à l'international !

Par ailleurs, nous n'avons pas dérogé à notre tradition de l'arbre de Noël. Bien que sans démonstration et sans le buffet convivial, l'USM Vo Co Truyen a distribué les cadeaux de Noël aux adhérents le 11 décembre.

Les incertitudes planent toujours sur la reprise de notre activité pour l'année 2021. De ce fait, la coupe Nationale Minh Long France que nous devons coorganiser avec notre école Minh Long France a été annulée. Nous ne voulons pas d'une compétition qui ne serait pas à la hauteur de ce qu'elle est devenue depuis quelques années. Nous espérons pouvoir l'organiser dignement en 2022.

Comme le dit la devise de notre école : « Toujours de l'avant », donc l'USM Vo Co Truyen continue à aller de l'avant et nous espérons pouvoir rapidement retrouver notre pratique au dojo, ensemble, en pleine forme.





ALPHABETA

L'activité d'apprentissage du français pour adultes a continué, en distanciel, pendant le second confinement.

Depuis début décembre, les cours ont repris en présentiel salle Durney. Quatre formatrices, dont 3 Marollaises, donnent des cours à 5 apprenantes Marollaises.

Si vous voulez en savoir plus sur l'association Alphabeta, consultez notre site : <https://alphabeta91.com>

Si vous avez besoin de cours de français ou si vous avez envie d'aider les autres en enseignant notre langue quelques heures par semaine, **contactez-nous** : alphabeta91220@gmail.com

Les amis du jumelage

En cette année 2020, pour cause de pandémie, presque tout le programme de nos activités n'a pas pu être réalisé, notre loto le 28 mars, l'accueil de nos amis de Copenbrügge durant le week-end de l'Ascension et notre voyage en Angleterre de la Pentecôte.

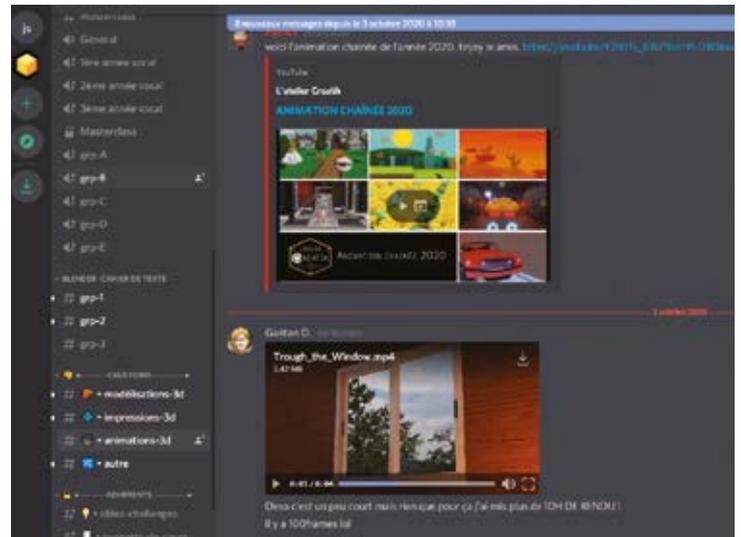
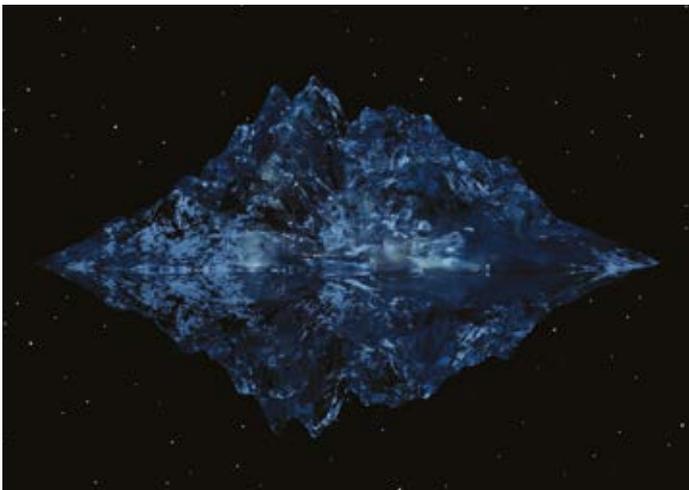
Seule notre action au profit des femmes de Lakamané a pu continuer et plus de 60% de l'installation du périmètre maraîcher de 4 hectares est maintenant réalisé il sera normalement complètement terminé à la fin du premier semestre. Vous pouvez voir sur le site internet de la mairie, dans notre rubrique le détail et les photos de ce beau projet.

Les membres du conseil d'administration de notre association se joignent à moi pour souhaiter à tous les Marollais une très bonne année 2021 et surtout une bonne santé.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous laisser un mot avec vos coordonnées à la mairie, nous nous ferons un plaisir à vous répondre.

Le président, Alain Séverac

CREATIK



La 3D en distanciel

Normalement le premier trimestre de l'atelier Creatik est synonyme d'accueil des nouveaux adhérents, de retrouvailles avec les plus anciens, de papotages enflammés autour d'un café pour expliquer et mettre en place les futurs projets, bref un trimestre très animé... Mais en 2020, année sous le sceau de la Covid, tout est différent ou presque.

Avec l'arrivée dans nos rangs de Remy (formateur Blender supplémentaire), le développement du Creatik-Lab (impression 3D, Arduino et Unity dans l'esprit des Fab-Lab) et le protocole sanitaire adapté tout était prêt pour que cette nouvelle année de cours soit sur de bons rails. C'était bien sûr sans compter sur un nouveau confinement.

Mais la vie en 3D continue ! Donc après deux sessions en présentiel nous voilà revenus aux cours en distanciel sur la plateforme Discord (pour l'Atelier Creatik et le Fab-Lab) et aux discussions en visioconférence.

Malgré tous ces aléas, les adhérents restent impliqués et fiers de leurs productions dans tous les niveaux et nous les en remercions.

Notre activité vous intéresse ? Vous avez des questions ?

Retrouvez toutes nos informations sur notre site internet <https://l-atelier-creatik.fr/>



HISTOIRE ET PATRIMOINE

**Exposition BUGATTI**

Histoire et Patrimoine travaille depuis plus d'un an pour réaliser une **exposition sur la marque mythique Bugatti créateur de voitures de course et d'autos de prestige du 20^{ème} siècle.**

C'est en découvrant le logo de la marque au-dessus d'un portail lors d'une promenade dans Marolles que l'idée a germé.

L'exposition sur laquelle nous travaillons rendra un double hommage : le premier à la famille Novo qui voue une passion depuis 3 générations à la marque avec son atelier de restauration de voitures anciennes, puis la vie d'Ettore Bugatti fondateur de la marque, de ses voitures les plus marquantes, des pilotes et des victoires en courses. Il sera également évoqué le renouveau de la marque aujourd'hui.

Quelques modèles d'époque seront exposés grâce aux collectionneurs, et du club Bugatti France en complément de l'exposition qui devrait se tenir en 2021 si la situation sanitaire le permet.

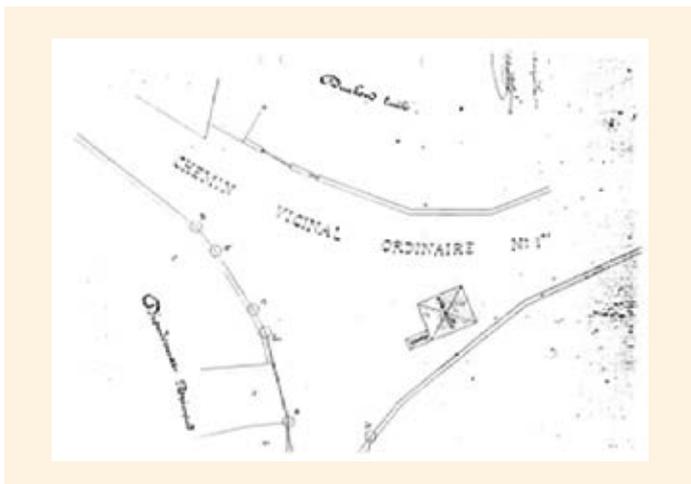
Comme pour toutes nos expositions, des visites réservées aux scolaires et collégiens seront aménagées pour leur permettre de découvrir un des génies du 20^{ème} siècle.

Jean-Pierre Clavier

Histoire du Puits sucré

Il y a 150 ans, pour la troisième fois en moins d'un siècle, Marolles était occupé par les Prussiens. Ceux-ci se livrèrent à des réquisitions, pas toujours équitables.

Ainsi, sur Marolles ils avaient rassemblé un fort cheptel qu'ils abandonnèrent lors de leur départ.



Les marollais « se sucrèrent » alors sur l'occupant en annexant ce cheptel dont la vente rapporta de faire construire un puits de fort débit assorti d'une bâtisse et d'un abreuvoir 1.

La rumeur dit que lors de l'inauguration un pain de sucre fut jeté dans le puits mais aucun acte ne le prouve. Elle disait aussi que les vaches étaient descendues dans le puits ou montées dans le clocher. Devant l'ampleur de celle-ci, le maire M. Pierre-Auguste Mosny jugea utile de s'en expliquer dans un long plaidoyer adressé à ses concitoyens.

Nous ne pouvons le rapporter ici vu la longueur du texte.

Nous vous le résumons : la vente des vaches a rapporté de l'argent permettant de construire le puits et le bâtiment annexe doté d'un abreuvoir et d'une pompe, mais, il restait un reliquat que les Marollais auraient bien voulu se partager, certains se sentant défavorisés par rapport à d'autres sur le prix des réquisitions faites par l'occupant.

Dans la réalité les choses furent bien différentes, le maire se fit tirer l'oreille, on lit : « Monsieur le Maire, vous n'avez pas répondu à ma lettre du 2 avril, relative à l'emploi illicite d'une somme provenant de la vente des bestiaux abandonnés par l'armée allemande. Je vous prie... par le retour quelle suite vous avez donné à cette affaire. » Finalement le reliquat fut reversé dans les caisses du percepteur.

Le puits rendra de nombreux services, jusqu'en 1959, où le maire informera ses conseillers du vol de la pompe en cuivre : « Dans la nuit du samedi au dimanche 18 avril 1959, la pompe en cuivre a été dérobée. On a cisailé le corps de pompe (qui était en cuivre) le piston détaché fut délicatement posé contre le mur. Un vol sacrilège pour 3 000 francs anciens. Cette pompe était un peu une vieille dame de Marolles. On lui pardonnait ses défauts, son balancier trop lourd, le bruit qu'elle faisait quand on l'actionnait. Elle était un souvenir que certains chantaient les soirs ou le petit gris avait beaucoup coulé : « les gars de Marolles ont acheté une pompe » etc... » Une chanson qui disparaît dans la nuit avec la pompe.

Aujourd'hui, on peut penser que le puits a été comblé lors des travaux d'adduction d'eau et d'assainissement et la chaussée renforcée pour le passage des véhicules ; il reste le nom d'une rue qui a remplacé l'ancien chemin (CV1) de Marolles à La Norville.

(1) Voici comment Madame Corbey conseillère municipale sous le mandat de M. François des Garets nous conte l'histoire dans le journal « Essonne information N° 1 »



UNC

**ENTRETIENIR LE DEVOIR DE MÉMOIRE, SE RAPPELER NOTRE HISTOIRE ET TRANSMETTRE NOS ENGAGEMENTS**

Les cérémonies nationales, dont l'organisation est prise en charge au niveau national par le ministère des armées, commémorent la mémoire des faits d'armes de ceux ou celles qui ont incarné la France, des combattants, du sacrifice des militaires ou civils au cours des guerres. Dans les départements et les communes, les cérémonies sont organisées par les Préfets, les Sous-préfets et les Maires.

Onze journées nationales

Onze journées nationales ont été instituées annuellement par des textes législatifs ou réglementaires, rassemblant les Français bien souvent en fonction de leur sensibilité propre sur la commémoration concernée.

1. **Journée nationale du souvenir** des victimes et des héros de la Déportation, dernier dimanche d'avril ;
2. Commémoration de la **victoire du 8 mai 1945** ;
3. **Fête nationale de Jeanne d'Arc et du patriotisme**, 2^{ème} dimanche de mai ;
4. **Journée nationale de la Résistance** le 27 mai ;
5. **Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine le 8 juin** ;
6. **Journée nationale** commémorative de l'appel du général de Gaulle, le **18 juin 1940**, « à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi » ;
7. **Journée nationale à la mémoire des victimes** des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France, le 16 juillet si c'est un dimanche, ou le dimanche qui suit ;
8. **Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres** des formations supplétives le 25 septembre ;
9. **Commémoration de l'Armistice du 11 novembre** 1918 et hommage rendu à tous les soldats « Morts pour la France ».

Les commémorations de la Guerre d'Algérie

Deux autres commémorations sont plus particulièrement dédiées à la Guerre d'Algérie (1954-1962), initialement désignée sous l'expression d'« opérations effectuées en Afrique du Nord ». L'Algérie était organisée en effet à l'époque en trois départements français, la partie saharienne restant néanmoins sous administration militaire. Le parlement vote une loi qui reconnaît officiellement la Guerre d'Algérie le 18 octobre 1999 comme une guerre et non comme des opérations de maintien de l'ordre.

Cette guerre relativement récente et forte dans les mémoires pour de multiples raisons, au moins parce que plus de 400 000 soldats d'active ou du contingent y ont servi annuellement à partir de 1956. Ces dates commémoratives reflètent des sensibilités différentes, parfois polémiques. Sous la présidence Chirac, la « Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie » a été instaurée en 2003 le 5 décembre pour clore les polémiques. Cette date rassemble une grande partie des associations, notamment l'Union Nationale des Combattants.

Sous la présidence Hollande, la commémoration du « cessez-le-feu » du 19 mars 1962 entre la République française et le FLN algérien est transformée en une « journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ». Cette date est reconnue par la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA).

Cette bataille très politique des mémoires persiste d'autant que la guerre d'Algérie sera sans doute l'objet de débats en 2021 et 2022 en raison des commémorations ou de nouvelles relations entre l'Algérie et la France. Cependant, peu importe.

Nous ne pouvons pas ignorer le devoir de mémoire dû aux 26 000 soldats français d'active et du contingent « Morts pour la France » durant ces huit années de guerre.

Général (2S) François Chauvancy,
président de la section Union Nationale des Combattants
« Cheptainville, Guibeville, Leudeville et Marolles-en-Hurepoix ».

Pour être informé sur les questions
de défense et de sécurité, un témoignage,
une conférence ou pour rejoindre l'UNC,
UNC.CGLEM@gmail.com

FNACA



Le Comité Fnaca de Marolles-en-Hurepoix présente ses meilleurs vœux 2021 de bonheur et de santé à tous les Marollais, en précisant que cette année, très exceptionnellement, en raison des restrictions sanitaires dues à la Covid 19, nous ne pourrions pas organiser notre habituel repas-dansant.

Nous vous donnons donc rendez-vous en 2022 pour des retrouvailles amicales si nous le pouvons...

Pour le Comité Fnaca de Marolles-en-Hurepoix,
le Président, Paul FRADIN

MAROLLES RENOUVEAU



Marolles Renouveau vous présente tous ses vœux pour 2021.

L'année 2020 ne nous a pas permis de nous retrouver pour les manifestations traditionnelles comme

- La journée « Essonne Verte », organisé en partenariat avec la Municipalité et le Département.
- La journée des associations de septembre.
- Le loto du CCAS en octobre.
- Le TELETHON en décembre.

Nous continuerons en 2021 à participer à la vie de notre Commune si la crise sanitaire nous le permet. Alors Prenez soin de vous.

Pas de manifestations alors pas de photo, **mais le bureau de Marolles Renouveau reste à votre disposition.**

Président :	Daniel PAROTTE
Vice-présidente :	Francine FICARELLI
Trésorière :	Josiane AUBRY
Secrétaire :	Sylvie COUSIN
Secrétaire adjoint :	Dominique COUTON
Trésorier Adjoint :	Jean-Paul LEROYER

En application de la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant. Si vous souhaitez accéder à vos données personnelles, les rectifier ou ne plus recevoir de lettre, il vous suffit de le signaler au siège social de l'association : 25 rue des Capucines - 91630 Marolles-en-Hurepoix

École de Musique



Annulation de la fête de la galette.

Une note sombre reste accrochée à notre portée ; les circonstances sanitaires nous conduisent à annuler la fête de la galette le samedi 30 janvier 2021.

Les professeurs espèrent retrouver leurs élèves en présentiel le plus rapidement possible. Ils signalent qu'il reste des places pour des cours en ligne s'adressant à des non débutants en saxophone, batterie, violon, flûte traversière, cor d'harmonie.

En attendant des jours plus souriants, nous vous invitons à consulter toutes les offres culturelles que proposent la Cité de la musique, Cœur d'Essonne... Ne restez pas sans voix.

En continuant à chanter sous la douche, découvrez tous les bienfaits du chant ! Chanter tous les jours réduit le stress, dégage les sinus, améliore la santé cardiovasculaire et vous aide à vivre plus longtemps.

Nous formulons des vœux pour que 2021 puisse être harmonieuse et riche en partage.

Don du sang



La mairie qui a permis, grâce à sa communication, d'accueillir les 5 collectes sur 2020 soit 432 donneurs dont 48 nouveaux.

Le diplôme 2 cœurs (1 cœur grâce aux donneurs, le second grâce à la communication) **a été attribué pour la 3^{ème} fois consécutive.**

Bravo à tous les donneurs bien sûr malgré cette période de crise sanitaire. Ils n'ont pas hésité à faire preuve, une fois de plus, d'une grande générosité et d'altruisme.

Prochaine collecte le mercredi 24 février, toujours avec le même protocole pour votre sécurité.

Patrick Ksiazkiewicz, Président. Marc Laigo Trésorier. Renée Ksiazkiewicz., Secrétaire.

CALENDRIER DES COLLECTES 2021 POUR MAROLLES-EN-HUREPOIX (Salle des fêtes)

- le mardi 24 février de 15h30 à 19h30
- le mercredi 28 avril de 15h30 à 19h30

Les jours sont fixes mais les horaires peuvent varier selon les besoins de l'Établissement Français du Sang (EFS).

10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour soigner les patients. L'EFS et les malades ont besoin de la solidarité de tous !

Aujourd'hui, le partage est un mode de vie ; quand il concerne la vie, l'expérience en est bien plus forte. « Partagez votre pouvoir, donnez votre sang », prenez le temps de sauver des vies.

« Nous avons besoin de vous, don de sang maintenant c'est urgent ».





MJC

Après une fin de saison contrariée, la journée des associations a permis à tous de se retrouver à la rentrée.

La reprise des cours a été très appréciée par tous les adhérents, mais nous avons dû rapidement nous adapter aux contraintes liées à la Covid19 et nous en sommes désolés.

Pour toute question relative au fonctionnement particulier de cette année (prélèvement des échéances, remboursements,...) n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la MJC.01.64.56.81.62

POTERIE

L'atelier poterie est ouvert à tous dans une ambiance chaleureuse et conviviale où chacun peut exprimer sa créativité.

Catherine a toujours à cœur de partager avec nous son savoir-faire et ses conseils.



DESSIN ADOLESCENT

Ouverture d'un nouveau cours de dessin le mercredi après-midi réservé aux adolescents. Une douzaine de jeunes se retrouve autour de Wendy Lesieur le Professeur, pour « croquer » quelques natures mortes, à la découverte des techniques et styles. Photos à insérer d'un pas à pas à croquer !



PEINTURE SUR BOIS

Journal des confinées de la Peinture décorative édition 2...

16 octobre 2020 : « Hello les filles, quel plaisir de se revoir... La peinture décorative nous a bien manqué ». « Avant de démarrer, voici les consignes : masque, se laver les mains, chacune à sa table, et n'oubliez pas de signer le protocole sanitaire ! »

30 octobre : Les coups de téléphone vont bon train... « Vous avez entendu, on est re-confiné, jusqu'au 15 décembre ! Cela veut dire, plus de cours de peinture avant janvier au plus tôt.

Ceci n'empêche pas **Maryse, notre prof, de nous faire des propositions de réalisations, surtout à cette veille de Noël...**

Il y a cette couronne/Bretzel, mais il y a encore mieux... Voici donc un modèle à peindre mais on a la recette du Bretzel en prime !



Ce Noël et l'entrée dans la Nouvelle Année seront « autrement »... style 3^{ème} type.

Néanmoins, ayons de la persévérance pour mener des projets de peinture à bien, et surtout de l'espoir et de la bonne humeur !

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE À TOUTES ET TOUS.

PRÉSENTATION DES NOUVEAUX PROFESSEURS



Wendy LESIEUR
DESSIN
adultes adolescents



SMILEY
HIP HOP



Laetitia RAMPAZZO
EVEIL AUX DANSES
et COMEDIE MUSICALE

NOUVEAUX COURS :

ÉVEIL AUX DANSES

Les cours d'éveil à la danse sont basés sur des ateliers à la fois ludiques et techniques, abordant les fondamentaux de la danse, axés sur la découverte du corps, de l'espace, du contact et de l'écoute, tout en amenant musicalement les danseuses à divers univers afin de développer sensibilité et imaginaire.

Les élèves seront amenés à participer à différents projets dont les spectacles de fin d'année.

Ressenti, plaisir, technicité et partage sont les maîtres mots de l'enseignement de Laetitia.

COMÉDIE MUSICALE

Les cours de comédie musicale débutent par des échauffements comme au théâtre, d'expression et de travail corporel.

Puis enchaînement sur des ateliers qui apprennent aux élèves à communiquer ensemble et à être soudés entre eux.

À chaque séance, avec ces disciplines CHANT/ THEATRE/ DANSE, les élèves revisitent les comédies musicales anciennes, créations de chorégraphies de tous styles (moderne, classique, street-jazz...), improvisations...

Pas besoin d'exceller dans les 3 disciplines pour faire partie du cours, les élèves se surpassent ensemble pour acquérir en fin d'année une aisance dans ces trois domaines artistiques.

Motivation, plaisir, créativité, solidarité et passion donnent la recette d'un bon fonctionnement des cours.

DANSE MODERNE

une belle reprise entre deux confinements... nous avons eu la chance durant 4 semaines de pouvoir nous retrouver en salle pour danser.

Juste le temps de danser pour se connaître ou se retrouver le temps de remettre en place notre petite routine d'échauffement chorégraphie étirements, un moment pour fêter halloween en dansant. J'espère bientôt le plaisir de nous retrouver pour à nouveau danser ensemble.

Message de Laure Larrey, Professeur de danse moderne et Zumba.



LE PETIT MOT DE LA PRÉSIDENTE

Le conseil d'administration de la MJC, le bureau et les responsables d'activités vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Merci pour tous les moments partagés et ceux à venir !

À bientôt pour de belles retrouvailles en 2021, surtout prenez bien soin de vous et de vos proches.

Marie-Christine





Développement durable

Tout le monde parle de développement durable, mais c'est quoi exactement le développement durable ?

« **Le développement durable, c'est avant tout concilier le progrès économique et social sans mettre en péril l'équilibre naturel de la planète.** »

Ce sont d'abord des gestes simples et de bon sens : économies d'eau à domicile, éviter d'acheter des produits venant de l'autre bout du monde en dehors des périodes de productions locales, privilégier la production locale, limiter au maximum les emballages, limiter les consommations d'énergie et privilégier les énergies renouvelables.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la commune de Marolles-en-Hurepoix y accorde une place importante.

Depuis 2008, cette «volonté de développement durable» était inscrite. Confirmée dans la mandature 2014-2020 et que nous continuons à concrétiser dans cette mandature.

Voici les principales actions menées depuis 2008 :

Diminution des consommations d'eau et récupération des eaux pluviales :

- Récupération des eaux de pluie pour arrosage des tribunes du stade lors des travaux de l'Avenue Agoutin : création d'un bassin de rétention sous l'un des terrains de tennis extérieur et d'un autre sous le nouveau parking derrière la salle des fêtes.
- Modification dans certains secteurs des espaces verts par des plantes vivaces et fleuries (rosiers, graminées,) demandant beaucoup moins d'arrosage et protégées par paillage.
- Espace en jachère (environ 500 m²) dans la deuxième partie du cimetière, poches d'espaces fleuris ne demandant pas d'eau.
- Engazonnement des 2 demi-lunes au bout de l'Avenue Agoutin (près du château) par des semences robustes, demandant moins d'eau que les semences ordinaires, plantation d'essences d'arbres et d'arbustes à forte pollinisation bons pour les abeilles, bourdons...
- Pour toute nouvelle construction, infiltration d'eau à la parcelle, ou, si la nature du terrain ne le permet pas, obligation de créer un système de rétention d'eau avec un débit de rejet limité (1 litre par seconde par hectare imperméabilisé).
- Lors des ventes de propriétés, nécessité de mettre en conformité les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales avant rejet dans le réseau communautaire.
- Dans le cimetière, création d'allées en matériaux drainants.

Eclairage :

- **Mise en place d'éclairages moins consommateurs (LED) dans divers bâtiments communaux** (salle des fêtes, COSEC, Tennis couvert, école maternelle Vivier, médiathèque).
- Décorations de Noël en LED.
- Eclairage public : changement des lampadaires à boules par des luminaires à LED beaucoup plus performants (en collaboration avec Cœur d'Essonne Agglomération).
- L'éclairage public est de la compétence de CDEA. Depuis 2012, une grande campagne de remplacement des lanternes a été lancée. L'ensemble des lampadaires doit être changé d'ici le 1^{er} janvier 2025. Toutes les lanternes neuves sont allumées avec une luminosité de 100% jusqu'à 20h, puis une baisse de la luminosité progressivement jusqu'à 6h du matin (jusqu'à 50% de luminosité).

Consommation d'énergie :

- Changement des huisseries du Centre de Loisirs, de la Mairie, de l'école primaire Vivier, pour une meilleure isolation thermique.
- Achat de 2 véhicules électriques, type Goupil, pour les services techniques de la mairie et commande d'un véhicule électrique pour la livraison des repas.
- Contrat de fourniture d'électricité incluant des parts en électricité verte.

Restauration :

- Au niveau du restaurant scolaire, 25 % des repas sont certifiés agriculture biologique. Les circuits courts ainsi que les produits locaux

sont privilégiés. L'alimentation BIO est également proposée aux seniors à la Résidence du Parc et pour le partage des repas à domicile.

Divers :

- Zéro traitement phytosanitaire.
- Installation de 2 « hôtels à insectes » près de la mairie, nichoirs dans les écoles maternelles.
- Plantation d'une prairie fleurie côté Ouest de l'avenue Agoutin (cette prairie va être refaite dès le printemps prochain).
- De nombreux arbres ont été plantés et tous les végétaux plantés sur la commune proviennent de pépinières de proximité.
- Nettoyage de la commune une fois par an dans le cadre de la campagne « Essonne Verte, Essonne Propre ».
- Partenariat en 2019 avec le collège Saint Exupéry (2 classes) pour le nettoyage de la ville : bois près de Carrefour Market.
- Tri sélectif des déchets dans les restaurants scolaires et les bâtiments municipaux.
- Préservation de l'environnement en supprimant les jetables : gobelets, assiettes, bouteilles en plastique.
- Création d'un petit potager bio avec les enfants, au Centre de Loisirs.
- Etude phytosanitaire de l'ensemble des arbres de la commune afin de pratiquer une bonne gestion de ces végétaux.
- Aménagement du parvis de l'Eglise avec des jardinières en plastique recyclé.
- Précédemment, la commune avait déjà organisé à la salle des fêtes une exposition sur le Développement Durable.

Pacte Finances-Climat :

Lors de la séance du 28 mars 2019, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le Pacte Financier Climat Europe.

Qu'est-ce que ce Pacte ?

- Il est demandé aux chefs d'état et de gouvernement européens de négocier au plus vite un Pacte Finances Climat qui assurerait durant 30 ans des financements à la hauteur des enjeux.
- Pour conduire la transition écologique et solidaire sur le territoire européen et renforcer très fortement notre partenariat avec les pays du Sud.
- Il est demandé qu'une partie significative de la création monétaire de la Banque Centrale Européenne soit mise au service de la lutte contre le dérèglement climatique.
- Il est demandé qu'un impôt européen sur les bénéfices, de l'ordre de 5 % soit institué, intégralement dédié à la recherche et à la lutte contre le dérèglement climatique.
- Il est demandé à la France de s'engager fermement dans la défense de ce Pacte auprès des autres Etats membres de l'Union Européenne.

Agenda 21 :

En 2010, la commune de Marolles en Hurepoix a signé l'Agenda 21 avec le Département. **Quels en sont les objectifs ?**

- Décliner les principes du Développement Durable au niveau des collectivités locales (Région, Département, Commune, etc...).
- Permettre de mobiliser, sensibiliser et associer l'ensemble des acteurs à la construction du Développement Durable du territoire, développement qui cherche à concilier la protection de l'environnement, le développement économique et le progrès social, comme rappelé ci-dessus.

L'équipe municipale continuera son travail dans ces divers domaines et elle ne manquera pas de vous tenir au courant des diverses actions menées.

Énergie verte

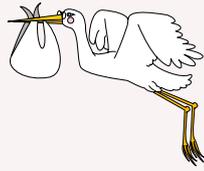


À la faveur d'un appel d'offres mené en collaboration avec le SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et du Cycle de l'Eau), la commune change de fournisseur d'énergie avec à la clef, une baisse du prix et une part en énergie verte c'est-à-dire issues d'unités de production consommant des énergies renouvelables (barrage hydroélectrique, éolienne, énergie solaire).



Naissances

10/09 Naya ADJEMIAN
 11/09 Hugo MORAIS
 17/09 Alan ROBERT FARDEAU
 23/09 Mory DIAKITE
 03/10 Andréa DUTHEIL
 17/10 Armand RABOUILLE
 20/10 Zack CHOYNACKI
 25/10 Lukas ARMENGAUD
 27/10 Lilia LANGLOIS
 10/11 Énaëlle PIETERWAS
 07/12 Lilou FREGUIS
 20/12 Valentin BEYSSAC PEROT
 21/12 Linoa SMADJA
 30/12 Angéline DAUBIGNARD



Mariages

19/09 Geoffrey COLLOT et Emilie BARRÉ
 26/09 Damien MICAELLI et Alexandra BUTON
 26/09 Franck VOLNIN et Cécile JANNET
 10/10 Xavier DRUART et Paula ERVEDAL
 10/10 Sylvain DEBOS et Liliana ERVEDAL
 24/10 Didier DEHLINGER et Marie Thérèse NGO EONE



Félicitations aux heureux mariés

Décès

04/9 Vincenzo MASTROMARINO
 19/09 Josette GRELOT née OLLIVIER
 21/09 Rosa MÉTAYER née GRACIOT
 23/09 Marc DUQUERROY
 25/09 Dominique BRUCHON
 26/10 Jeanine DETINGER née BOURREAU
 26/10 Paul RATHOIN
 24/11 Éliane BLATRIX née MORIN
 25/11 Christiane COFFIN née LEBLAYS
 30/11 Marie-Madeleine TESSON née LEBEC
 12/12 Philippe RICARDEAU
 21/12 Louise CORSON née HERMELINE



Toutes
 nos sincères
 condoléances
 aux familles

Félicitations aux heureux parents et bienvenue aux nouveau-nés

Règle :

Dans l'Info'mag ne figurent que (et si les familles ne s'y opposent pas) :

- Les avis de décès survenus à Marolles (que les personnes soient ou pas natives de Marolles) et dont, par principe, nous avons connaissance.
- Les avis de décès des personnes domiciliées à Marolles, mais survenus hors Marolles ; dans ce cas, nous recevons l'avis émis par la commune où le décès est survenu.

TRIBUNES



Marolles ensemble

Le programme sur lequel nous avons été élus reste d'actualité : nous l'avons commencé et poursuivrons sa réalisation tout en continuant d'œuvrer pour assurer le fonctionnement du service public au quotidien malgré les aléas et cette situation particulière que la COVID nous impose.

Pour l'aménagement du pôle gare, projet porté par notre communauté d'agglomération CDEA, la réunion publique organisée courant octobre a été l'occasion pour les participants de s'exprimer et de proposer des améliorations. À cet égard, nous avons complété les remarques faites en séance par un courrier circonstancié déposé sur le registre public demandant instamment d'améliorer l'accessibilité de la gare.

Le conseil communautaire a validé son plan Vélo pour la période 2021 / 2023 ; autre sujet « Mobilités » prévu dans notre programme, avec, en particulier un itinéraire qui conduira du collège à la gare. Nous sommes aussi actifs et mobilisés pour sa continuité en direction de Brétigny.

Marolles doit augmenter sa part de logements sociaux : c'est une nécessité imposée par l'État. Deux projets de création de logements, initiés précédemment, reprendront cette année à la ferme du Puits Sucre et au 11, grande rue, près de la Poste. Il est fondamental de conserver la maîtrise de ces opérations d'urbanisation pour répondre aux obligations fixées par l'État mais aussi conserver à Marolles son caractère. Ignorer cette nécessité, ce besoin de logements, notamment sociaux, nous entraînerait vers une reprise en main par les services de l'Etat et conduirait à un autre Marolles-en-Hurepoix que nous ne souhaitons pas.

Vos 23 élus de la majorité sont à votre disposition et vous souhaitent une bonne année 2021.

Marolles, un défi pour l'avenir

Après cette année difficile, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2021 avec l'espoir que chacun puisse reprendre une vie normale.

Depuis le début du mandat, nous sommes présents à chaque commission et à chaque conseil municipal. Nous y sommes force de proposition : mise en place d'un transport à la demande pour les actes médicaux, don d'un bon d'achat à utiliser chez nos commerçants lors de la distribution des colis de Noël, mise en garde sur des modifications proposées pour les inscriptions au centre de loisirs

Prochainement le PLU sera modifié afin d'intégrer le secteur gare. Nous veillerons à ce que ce projet soit construit avec vous avec plus d'une réunion ou enquête publique.

Cependant, nous regrettons que lors des séances du conseil municipal, nos questions, pourtant non polémiques, ne soient pas toujours appréciées. Elles ont pour seul but d'éclairer les débats et d'informer l'ensemble du conseil municipal.

Nous restons à votre écoute :
contact@marollesundéfipourlavenir.fr

Facebook : marolles, un défi pour l'avenir

N MURAIL, I GOLDPIEGEL, F CHAUVANCY,
 S LEONARD, C TUSSIOT

Marolles, Nous Ressemble. Marolles, Nous Rassemble

Non communiqué.



NUMÉROS UTILES

SOCIAL

• MÉDECINS

Dr Canivez 1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale) 01 64 56 17 72
 Dr De Rivas 7 rue Eugène Brou 01 64 56 17 74

• NATUROPATE / IRIDOLOGUE

Mme Berritz (Naturopathe/Iridologue) 1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale) 06 58 35 38 00
www.lespepitesdematanuro.com

Mme Chatry (Naturopathe) 11 place de l'église 06 69 64 96 69

• INFIRMIÈRES

Mme Dessenoix 1 rue Eugène Brou 01 69 14 86 80
 Mme Gladkowski 1 rue Eugène Brou 06 08 67 99 34

• INFIRMIÈRES LIBÉRALES DE MAROLLES

Alexandra JAOUEN et Marie-Line PELTI 01 69 14 86 80 et 06 08 67 99 34

• SAGE-FEMME

Mme Bedet 1 rue Louis Blériot (Maison médicale) / anne.bedet.sf@free.fr 07 67 06 10 20

• CABINET DE PSYCHOTHÉRAPIE

M. Dauvergne 1 rue Louis Blériot (Maison médicale) 06 87 61 23 81

• LABORATOIRE / ANALYSES MÉDICALES

Cerballiance 7 Grande Rue 01 64 56 85 72

• PHARMACIES

M. Audet 36 avenue Charles de Gaulle 01 69 14 80 70
 M. Maudet 31 Grande Rue 01 69 14 89 49

• MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

Mme Crépeaux-Rougerie 1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale) 01 64 56 90 06
 Mme Robic 31 Grande Rue 01 69 14 86 30
 Mlle Ginestar 31 Grande Rue 01 69 14 86 30

• MASSAGE DE BIEN-ÊTRE

Gena Massage À domicile, sur RDV 06 52 14 91 71

• OSTÉOPATHES

Mlle Tressens-Fedou 1 rue Eugène Brou 01 64 56 50 96
 Mme Girard 1 rue Louis Blériot (Maison médicale) 06 14 42 63 70

• PÉDICURES – PODOLOGUES – RÉFLEXOLOGUES

Mme Couturier 4 bis Grande Rue 01 69 01 42 02
 Mme Frot 1 rue Eugène Brou 01 64 56 66 03

• PSYCHOLOGUE

Mme Sébille 1 rue Louis Blériot (Maison médicale) 06 98 33 00 88

• CHIRURGIENS DENTISTES

M. et Mme Serror assistés du Dr Yedjer 17 bis avenue Charles de Gaulle 01 64 56 95 39

• SOPHROLOGUE

Mme Nérac 1 rue Louis Blériot (Maison médicale) 06 70 04 31 53

• MAGNÉTISME

Mme Dumont 25 bis rue des pins 06 76 82 87 24

• ART THÉRAPEUTE - ENERGÉTIQUE CHAMANIQUE

Mme Placet 25 rue du centre / gaianata.gaianata@gmail.com 06 75 61 68 86

• VÉTÉRINAIRES

Dr Lamour, Dr Plassard et Dr Doumerc 30 avenue Charles de Gaulle 01 64 56 05 05

• SÉCURITÉ SOCIALE

91040 Évry Cedex 36 46

• ASSISTANTE SOCIALE

Maison des Solidarités (MDS) Au CCAS, sur RDV, 1 mardi sur 2 01 69 17 14 40

• ASSISTANTE JURIDIQUE

Au CCAS, sur RDV, 3^e vendredi de chaque mois 01 69 78 09 19

ENSEIGNEMENT

École maternelle du Parc de Gaillon 01 69 14 86 06
 École maternelle Roger Vivier 01 69 14 83 51
 École élémentaire Roger Vivier 01 78 83 01 87
 Collège Saint-Exupéry 01 64 56 26 36

CULTE

• Catholique - Père Thomas Moto Kalunga 01 69 14 80 22
 Association Interparoissiale : Vincent Pannetier assipmarolles@gmail.com

• Église Protestante Unie de France Vallée de l'Orge 01 60 15 18 23
 Pasteur : Guy-Bertrand NGOUGO FOTSO - Correspondante locale : Monique Meunier 01 69 14 80 75

• Église Protestante Évangélique - Pasteur : Raffi Azrak 06 52 68 02 39
 Correspondants locaux : Géry et Annyvonne Machut 01 64 56 90 66 ou 06 74 31 55 63
 Chaque dimanche à 10h30 au 2A rue Pierre Mendès France à Brétigny-sur-Orge

MUNICIPAL

• Mairie 1 avenue Charles de Gaulle 01 69 14 14 40
 • Résidence du Parc 6 bis chemin de la Poste 01 64 56 09 67
 • COSEC – Gymnase Avenue du Lieutenant Agoutin 01 69 14 85 10

• Centre de Loisirs/ Garderie 1 Grande Rue 01 64 56 27 30 / 01 69 14 11 22

• Réservations/annulations du Centre de Loisirs et du restaurant scolaire – Mairie 01 69 14 14 40

• Médiathèque 3 Grande Rue 01 64 56 11 43

• ATLAN 13 (Structure jeunesse) Stade 01 64 56 87 66

URGENCES

• SMS : 114

pour tous ceux qui ont des difficultés pour entendre et parler

• Urgence médicale : 15

• Pompiers : 18

• Samu : 15

• Police secours : 17

• Pharmacie de garde :

Infos sur monpharmacien-idf.fr ou contactez le commissariat d'Arpajon au 01 69 26 19 70

• S.O.S. Médecins : 0 826 88 91 91

• S.O.S. Dentaire : 01 43 37 51 00

• S.O.S. Œil : 01 40 92 93 94

• Numéro national d'urgence pour les enfants disparus : 116 000

• Violences sexuelles sur enfants <http://www.allo119.gouv.fr>

• Gendarmerie nationale

rue du Potager - 01 64 56 18 03

• Dépannage ÉLECTRICITÉ : 0 810 333 091

• Dépannage GAZ 24h/24 7j/7

0 800 47 33 33 (gratuit depuis un poste fixe)

• Raccordement GAZ : 09 69 36 35 34

• Contrat de GAZ ou d'ÉLECTRICITÉ : 09 69 32 43 24

• Eau Cœur d'Essonne : 0 800 500 191 20 rue Denis Papin à Saint-Michel-sur-Orge

INTERCOMMUNAL

• Halte-Garderie « La Farandole » 01 64 56 05 14
1 Grande Rue

Retrouvez les horaires des piscines sur le site www.coeuresonne.fr rubrique loisirs puis équipements-aquatiques.

• Bassin nautique de l'Arpajonnais,

La Norville 01 64 90 20 64

• Piscine de Breuillet 01 64 58 56 56

• Piscine de Brétigny-sur-Orge 01 60 84 67 21

• Piscine de Ste-Geneviève-des-Bois 01 69 25 59 95

• Piscine de Morsang 01 69 46 09 59

• Piscine de St Michel-sur-Orge 01 69 80 96 16

• Ramassage des déchets : Siredom, géré par la Communauté d'Agglomération de Coeur d'Essonne : 0 800 293 991

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

DIVERS

• Crédit Agricole 7 Grande Rue 01 69 14 13 80

• Caisse d'Épargne 16 Grande Rue 0 821 010 407
(appel à 0,12€ TTC/mn maxi)

• La Poste Grande Rue 3631 (Numéro vert)
HORAIRES : Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h30, le samedi de 9h30 à 12h.

• SNCF Transilien 36 58 (0,25 € TTC/mn)

• Hôtel des Impôts et recette perception 29 avenue du Général de Gaulle, Arpajon. Fermé les jeudis après-midis 01 69 26 84 00



PAYSAGES - PARCS ET JARDINS
CRÉATIONS - ENTRETIEN - ÉLAGAGE
SERVICES À LA PERSONNE

SAS LECOMTE-LANGÉ

29, Chemin de Saint-Arnoult
91680 BRUYÈRES-LE-CHÂTEL
01 64 90 15 52
lecomte.lange@orange.fr



*Achats - Ventas
Locations - Divisions
Estimations gratuites*

AGENCE DE MAROLLES

14 avenue Charles de Gaulle
91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX
Tél. : 01 64 56 90 90
isg.marolles@wanadoo.fr

Bruno NOËL
S.A.R.L.

PEINTURE - DÉCORATION
RAVALEMENTS - VITRERIE
REVÊTEMENTS SOLS & MURS

Tél. : 01 60 82 04 33 - Fax : 01 60 82 29 35
Email : sarl.bruno.noel@gmail.com
5 Chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix



Les jardins du 91
Devis gratuit
06.29.79.65.26

Patrick POTHON
06.29.79.65.26

Entretien des espaces verts : tonte, taille de haie, d'arbustes,
arbres fruitiers, ...
Abattage, élagage, création de massifs, plantation, ...
Pose de clôture rigide, semi rigide, Pose de claustras bois

Les jardins du 91 - 91630 Marolles-en-Hurepoix
Email : lesjardinsdu91@hotmail.com - Facebook : les jardins du 91 - SIRET : 75343950400022

Après Service
à la personne
DEVIS GRATUIT
Contrat ponctuel ou annuel

**Vous souhaitez intégrer
votre publicité dans l'InfoMag ?**

Contactez le service communication en mairie,
par téléphone au 01.69.14.14.40
ou par mail à
communication@marolles-en-hurepoix.fr



**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE PEINTURE**
Vitrerie
Revêtements
de sols et murs
J.-C. & P. BLUM
Tél./Fax 01 69 14 86 07
31, Grande Rue
91630 Marolles-en-Hurepoix



S.N. LONGIPONT VERT
Paysagiste
Maçonnerie paysagère
23 Parc Gaillon
91630 Marolles en Hurepoix
CHAMBERT Didier 07.61.61.75.12
DENIS Michel 07.61.90.82.27
Bureau 01.64.56.84.83
snlongipontvert@gmail.com



capifrance MAISON - APPARTEMENT - TERRAIN
IMMOBILIER TRADITIONNEL IMMOBILIER NEUF
Votre conseiller immobilier CAPIFRANCE sur Marolles En Hurepoix
Vincent ANDRADE 06 50 62 08 10
vincent.andrade@capifrance.fr
www.capifrance.fr



QUEKENBORN
ECLAIRAGE PUBLIC
• ECLAIRAGE PUBLIC
• SIGNALISATION
TRICOLORE
• ÉLECTRICITÉ
GÉNÉRALE
S.A.R.L. QUEKENBORN
7 chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix
Tél. : 01 69 88 80 12 - Fax : 01 69 88 09 11



- INFORMATIQUE -
M2i
Particuliers et entreprises
• Installation et dépannage
• Récupération des données
• Vidéosurveillance et alarmes
• Vente de matériels et logiciels
services@informatique-m2i.fr
5 ter chemin de la Marnière
ZA de la Marnière
91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX
Tél. : 01.64.90.55.58




SFRE
TRAVAUX PUBLICS
VRD
ZONE INDUSTRIELLE
35 avenue des Grenots
91150 ETAMPES
01 69 78 19 90
sfre@sfre.fr




Floralia
Toutes compositions florales
Naissances Mariages Décès
15 avenue Charles de Gaulle CB par téléphone
91630 Marolles-en-Hurepoix Tél. : 01 64 56 91 08



APPAREILS AUDITIFS
Les audioprothésistes
entendre
...et la vie recommence
01 60 85 11 11
5 Bis, Rue du G^{al} Leclerc - BRÉTIGNY-SUR-ORGE
Audition Française - RCS 015 015 713 - Décembre 2002